N° 4376. — XVme Année. 5c. Le Numéro 5c. Dimanche 10 Mars 1895.

PRIX D'ABONNEMENT
France pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»—
Trois mois . . . . » 2»50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

Du 1er Octobre 1894 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Du 1er Octobre 1894

Arrivées de	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	Départs pour	m	m	m	s	s	s	s	s	s
Locle	6 04	8 35	9 50	12 07	*1 12	2 18	4 02	6 13	8 04	11 32	Locle	7 40	8 45	9 50	12 07	—	2 18	4 18	6 13	8 15	10 17
Morteau	—	—	9 50	—	—	2 18	—	6 13	8 04	11 32	Morteau	7 40	—	9 50	—	—	2 18	—	6 13	8 15	—
Besançon	—	—	9 50	—	—	2 18	—	6 13	—	11 32	Besançon	7 40	—	9 50	—	—	—	—	6 13	—	—
Brenet du Locle	—	7 50	9 19	11 35	—	1 50	3 30	5 32	7 36	10 47	Brenet du Locle	8 20	—	10 20	12 32	—	2 48	4 48	6 48	8 50	11 05
Les Ponts	—	8 30	—	—	1 40	—	—	5 50	9 55		Les Ponts	—	10 —	—	—	2 25	—	—	7 15	10 20	
Neuchâtel	—	9 43	11 57	—	2 05	—	4 08	6 05	10 07		Neuchâtel	6 14	9 58	—	12 17	*1 17	2 26	—	6 22	8 12	
Genève	—	—	11 57	—	2 05	—	4 08	6 05	10 07		Genève	6 14	9 58	—	12 17	—	2 26	—	6 22	8 12	
Bienne	9 05	11 45	12 45	—	3 46	5 40	—	7 10	10 12		Bienne	6 10	9 05	10 35	12 50	—	3 10	4 20	—	7 18	
Berne	9 05	11 45	12 45	—	—	5 40	—	7 10	10 12		Berne	6 10	9 05	10 35	—	—	3 10	4 20	—	7 18	
Bâle	—	11 45	12 45	—	3 46	5 40	—	7 10	10 12		Bâle	6 10	9 05	—	12 50	—	—	4 20	—	—	
Saignelégier	—	8 —	—	—	1 30		7 —	—	*8 30		Saignelégier	—	8 40	—	—	2 30	—	—	8 17	10 15	

Dimanches et Fêtes

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en **12 pages.** Le supplément contient le grand feuilleton **La Lecture des familles.**

— SAMEDI 9 MARS 1895 —

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office. — Dimanche 10 mars 1895. — Pharmacie **Boisot**, Fritz Courvoisier, 9 ; *ouverte jusqu'à 9 ½ heures du soir.*

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi précis.

La Fidelia. — Assemblée réglementaire, samedi 9, à 8 ½ h. du soir, au local.
Société fédérale des sous-officiers. — Leçon, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.
20 - 100 - 0. — Payement de la cotisation, samedi, dès 8 h. du soir, au local.
Club de l'Exposition. — Perception des cotisations, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.
L. T. H. — Perception des cotisations, samedi 9, au local.
Club de la Pensée. — Réunion, samedi 9, chez la tante.
Club du Seul. — Course à l'Exposition de Genève. — Réunion, samedi, à 9 h. du soir, à la Grotte.
Intimité (Section littéraire). — Répétition, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.
Société fédérale de gymnastique du Grutli. — Exercices, samedi, à 8 ½ h. du soir, à la grande Halle.
Société des sous-officiers (Cagnotte). — Réunion, samedi 9, à 8 ½ h. du soir, au local.
Club de la Pive. Groupe des Eups (Epargne). — Assemblée, chaque samedi, à 8 ½ h. du soir, au local. — Amendable.
Club Neuchâtelois. — Réunion, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.
Club des Aminches. — Réunion, samedi, à 9 h. du soir, au local.
Le Glâneur (Groupe d'épargne du Cercle catholique national). — Versements obligatoires, chaque samedi, de 8 à 10 h. du soir, au Cercle.
Société ornithologique. — Réunion, samedi 9, à 8 ½ h. du soir, au local.
Grutli romand (Groupe d'épargne). — Perception des cotisations, chaque samedi, de 9 à 10 h. du soir, au local.
Club de la Rogneuse. (Grouve d'épargne). — Réunion, chaque samedi, au local.
Gemütlichkeit. — Versammlung, Samstag, Abends 9 Uhr, im Lokal.
Vélo-Club. — Réunion chaque samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, samedi, à 8 ½ h. du soir, au Casino.
Fanfare du Grutli. — Répétition générale, samedi, à 8 ¼ h. du soir, au local (1er Mars 7 *a*).
Grütli - Mænnerchor. — Gesangstunde, Samstag, Abends 9 Uhr, im Lokal.
Société de tir aux Armes de guerre. — Assemblée générale, samedi 9, à 8 ½ h. du soir, au Café de la Croix-Blanche.
Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 ½ h. du soir, au Café de la Blague.
Brasserie du Square. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.
Brasserie Krummenacher. — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.
Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.
Brasserie Weber. — Grand concert tous les soirs, dès 8 heures.
Brasserie La Lyre (Collège 23). — Grand concert, ce soir et jours suivants, dès 8 heures.

Ecole complémentaire de guillochis. — Réunion, dimanche 10, à 9 h. du matin, au Collège industriel.
Club des Têtus. — Réunion, dimanche 10, à 11 h. du matin, au local.
Orphéon. — Réunion, dimanche 10, à 11 h. du matin au local.
Pipe-Club. — Réunion, chaque dimanche, à 1 h. après midi, au local.
Club des Frisés. — Réunion, chaque dimanche, à 1 h. après midi, au local.
Club de la feuille de Trèfle. — Réunion, dimanche 10, à 1 ½ h. après midi, au local.
Restaurant des Armes - Réunies. — Matinée offerte par *L'Amitié*, dimanche, à 2 h. après midi. — Dès 8 heures : Soirée du Grütli-Männerchor.
Théâtre. — Direction A. Scheler. — Dimanche 10, à 2 h. après midi : *Monte-Cristo*, drame en 5 actes. — A 8 h. du soir : *Les Pêcheurs de Perles*, opéra-comique en 3 actes et *Le Député de Bombignac*, comédie en 3 actes.
Gibraltar. — Grand bal, dimanche, dès 3 h. après midi.
Club des Grabons. — Réunion, dimanche 10, à 8 h. du soir, au local.
Café Parisien. — Grande soirée, dimanche 10, à 8 heures.
Société de tempérance. — Réunion publique, dimanche, à 8 h. du soir, au local (Progrès 48).
Armée du Salut. — Réunion publique, dimanche, à 8 h. du soir, au local (Demoiselle 127).
Evangélisation populaire. — Réunion publique, dimanche 10, à 2 ½ h. après midi et à 8 h. du soir ; lundi 11, à 8 h. du soir (Demoiselle 102).

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition générale, lundi 11, à 8 h. précises du soir, au local.
Chœur classique mixte. — Répétition, lundi 11, à 8 h. du soir, au Temple français. — Dames et messieurs.
Intimité (Section de gymnastique). — Exercices, lundi 11, à 8 ½ h. du soir, au Collège de la Promenade.
Orchestre L'Odéon. — Répétition générale, lundi, à 8 ½ h. du soir, au Casino.

La crise monétaire et sa solution probable

L'un des correspondants chaux-de-fonniers de la *Suisse libérale* lui envoie sur ce sujet une série d'articles sur lesquels nous attirons l'attention de nos lecteurs.

I

De toutes les questions qui, dans l'ordre économique, pèsent actuellement sur la société, et qui ont un rapport direct avec le malaise auquel elle est en proie, il en est une qui me paraît dominer toutes les autres par son importance, car de sa solution dépend probablement celle de toutes les autres. Je veux parler de la question monétaire ; aussi est-il du plus haut intérêt de l'étudier pour en dégager la solution qui s'impose chaque jour d'une manière plus urgente.

Il faut d'abord constater que le malaise dont nous parlons s'étend au monde civilisé tout entier, et que son aggravation constante, s'il n'y est apporté un remède efficace, finira par produire une catastrophe dont tous les hommes auront cruellement à souffrir, en vertu de la solidarité à laquelle aucun ne peut se soustraire.

Déterminons les caractères de cette situation :

1° Crise du capital, qui ne trouve pas un emploi utile et fructueux et se diminue par l'affaissement constant du taux de son intérêt.

2° Crise du commerce, dont les transactions sont entravées par les conditions désastreuses et les vacillations du change.

3° Crise de l'industrie, qui ne peut écouler qu'à perte ses produits, dont la consommation se réduit de plus en plus, malgré leur bas prix.

4° Crise de l'agriculture, qui ne peut vendre ses produits à un prix suffisant pour payer la rente de la terre et le travail du cultivateur.

En résumé, crise du travail dans toutes ses branches ; insuffisance de travail pour l'ouvrier et abaissement de sa valeur. Comme conséquence, appauvrissement des peuples, souffrance générale et crise sociale due à cet appauvrissement. Revendication de la part des ouvriers du droit au travail et du droit de vivre. Appel au secours de l'Etat pour consacrer ces droits par des institutions nouvelles.

Conséquences morales et politiques : Ebranlement des bases de l'ordre social et en particulier du droit de propriété ; haine de ceux qui souffrent contre ceux qui possèdent, qu'ils accusent de leurs maux ; de l'ouvrier contre celui pour lequel il travaille ; menaces du socialisme contre l'organisation de la société, qu'il rend responsable des maux dont souffre le peuple.

Voilà certes un bilan qui n'est pas rassurant. Mais la Providence, qui veille au salut de l'humanité, offre un remède à cette situation, si la sagesse et la perspicacité des gouvernements sont suffisantes pour leur permettre une entente nécessaire à son application. On peut commencer à constater le besoin de cette entente ; dans les Parlements d'Allemagne et d'Angleterre, il vient de se produire des manifestations significatives en vue du rétablissement du bimétallisme, et le gouvernement allemand a pris l'engagement de réunir un Congrès monétaire à Berlin dans ce but.

Un régime monétaire unique dans le monde civilisé, voilà le premier pas ; le rétablissement du bimétallisme, voilà la solution qui s'impose, de la question monétaire et celle de la crise universelle. Expliquons-nous :

Cette question est très complexe ; le plus complet désaccord a régné jusqu'à présent à son sujet parmi les économistes et parmi les financiers. Pour en parler avec quelque clarté, si sommairement que le comporte un article de journal, il est cependant nécessaire de poser quelques principes élémentaires qui déterminent le rôle que remplit la monnaie dans la création et la distribution de la richesse publique.

Il est évident que la monnaie ou numéraire, à elle seule, ne saurait créer la richesse ou l'aisance, dont la source principale est le travail qui produit les choses nécessaires à la vie.

Nous disons la source *principale*, parce que, sans le moyen d'échanger entre eux les produits de leur travail, que la monnaie seule leur procure d'une manière facile, les hommes auraient beau travailler de tout leur pouvoir, qu'ils manqueraient cependant de la plupart des choses dont ils ont besoin pour vivre. En effet, aucun homme, à moins que de vivre au dernier degré de l'état sauvage, ne peut se suffire absolument par lui-même.

Ces deux facteurs sont donc indispensable l'un à l'autre : le travail qui *crée* et la monnaie qui *distribue* les produits du travail.

L'or et l'argent qui, dès l'origine des sociétés civilisées, ont été employés pour remplir cette fonction merveilleuse de la monnaie, s'y prêtent d'une manière si parfaite, que tout homme qui réfléchit, ne saurait voir dans ce fait qu'un ordre providentiel, dû à cette sagesse divine qui, dès le berceau de l'humanité, a mis en ses mains les moyens propres à sa conservation et à sa marche progressive.

On ne saurait, en effet, imaginer aucune autre matière qui puisse remplacer l'or et l'argent, produits que la nature répand de son sein, sous la pioche du mineur, dans la proportion exacte des besoins auxquels ils doivent pourvoir.

Jusqu'ici, tout le monde est d'accord. Mais voici une question sur laquelle l'accord est plus difficile : La quantité plus ou moins grande de monnaie répandue dans le monde a-t-elle une influence sur la richesse publique ; peut-elle l'augmenter ou la diminuer ?

A cette question, on peut répondre oui et non, car cela dépend des circonstances. Il est évident, en effet, que si la quantité de numéraire employé pour les besoins de la société, *demeurait constamment la même, proportionnellement* à ces besoins qui s'accroissent sans cesse, le chiffre de cette quantité importerait peu. Le prix des choses étant relatif à la quantité de monnaie qui peut leur être attribuée, un franc a la même faculté d'achat s'il existe cent francs par tête de population, que n'en aurait deux francs s'il en existait deux cents par tête. Ainsi cent francs permettraient autant d'échanges dans le premier cas, que deux cents dans le second.

Cette concession faite aux économistes, qui en tirent souvent de fausses conclusions, il faut établir ce principe, parce qu'il se rapporte davantage à la réalité des faits que le précédent ; c'est que, *tout accroissement extraordinaire, et toute diminution* de la quantité du numéraire produisent nécessairement, jusqu'à ce qu'un nouvel équilibre se rétablisse, soit un accroissement de bien-être parmi les peuples, par le fait de l'augmentation de la valeur du travail, de la quantité de ses produits, et d'une plus grande consommation de ceux-ci, soit une diminution de cette valeur et de cette faculté productrice et consommatrice, et par conséquent, l'appauvrissement.

Ce phénomène se produit certainement pour la durée d'une génération ; et ses effets se font sentir d'une manière immédiate sur le travail en premier lieu, c'est-à-dire sur la classe ouvrière et agricole. Ils n'atteignent que peu à peu les grandes affaires ; il serait facile de le démontrer.

L'histoire nous renseigne sur l'influence que produit l'accroissement rapide du numéraire à différentes époques ; citons seulement la découverte de l'Amérique et de ses mines d'or par les Espagnols, et les progrès des arts et de l'industrie qui en résultèrent pour l'Europe, et la découverte de celles de la Californie et de l'Australie, qui provoquèrent pendant vingt-cinq ans un développement énorme de l'industrie et de la richesse publique.

Par contre, on peut dater de la démonétisation de l'argent par l'Allemagne, en 1871, l'avilissement progressif et constant de la monnaie blanche, l'arrêt survenu dans sa frappe et la crise actuelle avec toutes ses conséquences.

C'est ce que nous nous proposons d'établir dans un prochain article.

Le mariage de Castellane-Gould

Le *New-York Herald* a publié hier une relation très détaillée sur le mariage du comte Boni de Castellane avec miss Anna Gould. Nous empruntons à notre confrère les détails qui suivent :

L'hôtel de M. et Mme George J. Gould, où le mariage a été célébré, a été livré aux fleuristes dans la nuit de dimanche. Des wagons de roses et d'orchidées, venant des serres situées entre Boston et Philadelphie, avaient été déchargés, et, dès le matin, les murs et les plafonds du vestibule, de l'escalier, des salons et des chambres disparaissaient sous les fleurs. Merveilleuse entre toutes la décoration du salon des Indes orientales. L'immense glace placée entre les deux fenêtres était recouverte d'une tapisserie rouge pourpre, brodée d'or, formant dans le haut un dais sous lequel était placé le fauteuil épiscopal que devait occuper Mgr Corrigan, l'archevêque de New-York.

Le parcours du cortège nuptial qui, du salon de musique, devait se rendre dans le salon dont nous venons de parler, était indiqué par un ruban en satin blanc fixé aux tiges de plantes fleuries. Sur toute la longueur de ce parcours avait été dressé un dais de lys, de roses et d'orchidées. La place des fiancés était surmontée d'un arc tout en fleurs. Au pied de l'escalier on avait installé l'orchestre derrière un rideau de palmiers et de grandes fougères. Impossible de rêver un décor plus féerique.

Une foule incroyable entourait l'hôtel. La police ne pouvant la contenir, un grand nombre de personnes purent se faufiler dans l'hôtel avec les invités qui étaient au nombre de deux cents environ.

Tous les invités reçurent, en arrivant, une boîte en argent contenant le *Wedling cake* (gâteau nuptial), sur laquelle on lisait les initiales en or G. de C.

Aux garçons et demoiselles d'honneur, on offrit des épingles en diamant avec les mêmes initiales.

L'orchestre de vingt musiciens, dirigé par MM. Victor Herbert et Morris Digby, a exécuté pendant la cérémonie un fort beau programme :

« *Largo*, de Hændel ; *Au Printemps*, de Grieg ; *le Rêve d'Elsa* du *Lohengrin*, de Wagner, et l'*Ave Maria*, de Gounod, chantés par Mme Sucher ; *la Marche nuptiale* de *Lohengrin* ; la chanson de *la Jeune fille*, du *Manfred*, de Reinecke. »

Le cortège nuptial était ainsi composé : les garçons d'honneur : prince del Drago, MM. Raoul Duval, Brockholst Cutting, Howard Gould, suivis des demoiselles d'honneur misses Beatrice Richardson, Adélaïde Montgomery, Catherine Cameron et Helen Gould.

Venait ensuite la fiancée, au bras de son frère.

Sa robe nuptiale était en satin ivoire avec grandes manches très bouffantes attachées aux coudes par des fils de perles. Le corsage, tout orné de vieille dentelle avec broderies en perles. Le voile, en vieux point d'Angleterre, donné par la marquise de Castellane, se rattachait à des touffes de lys. La longue traîne était portée par les deux neveux de la fiancée, MM. Kingdon et Jay Gould.

Miss Anna Gould portait à la main un grand bouquet d'orchidées. Elle avait mis pour la cérémonie les cadeaux de son fiancé : une bague avec diamant et rubis, un bracelet en émeraudes et diamants, un collier de perles et un diadème en émeraudes, perles et rubis.

Les demoiselles d'honneur avaient de ravissantes toilettes en drap blanc avec grandes blouses brodées et chapeaux en chiffon noir ornés de plumes d'autruche. Elles avaient à la main des branches d'orchidées cattleya.

Mgr Corrigan, avant de donner la bénédic-

tion nuptiale, a prononcé une touchante allocution. Il était assisté du R. P. Connelly.

Après la cérémonie, les jeunes mariés se sont arrêtés sous un dais de lys où ils ont reçu les félicitations de tous les assistants.

Puis on s'est rendu dans les salons où l'on a servi le déjeûner par petites tables. Celle des mariés, en forme de fleur de lys, était recouverte d'une nappe en satin ivoire brodé d'or qui portait au milieu une corbeille de fleurs éclairée par de petites lampes électriques.

Au dessert, le comte Jean de Castellane a porté la santé de son frère et de sa belle-sœur. Tout les convives, debout, après avoir acclamé ses paroles, ont vidé les coupes de champagne.

Après le lunch, on est allé dans les salons où se trouvaient exposés les cadeaux. Toute la haute société américaine avait envoyé des présents :

« Miss Helen Gould, une broche en forme de cœur avec le fameux diamant Esterhazy entouré de onze grands solitaires; M. et Mme George-J. Gould, un collier de dix rangs de magnifiques perles de la grosseur d'un pois avec barrettes en platine, portant chacune douze gros diamants ; M. Frank Gould, une chaine de deux cents diamants ; M. Howard Gould, un grand nœud de diamants avec pendeloques en diaments bleus et rouges ; marquis et marquise de Castellane, un splendide collier de cinq rangs de perles avec cinq barrettes en émeraudes carrées entouré de vingt-quatre diamants ; marquis de Castellane, un anneau en rubis et saphirs ; comte Jean de Castellane, une épingle à chapeau en diamants; prince del Drago, un fer à cheval en diamants; le général et Mme Eckert, une étoile en diamants ; M. et Mme Edwin Gould, un diadème en diamants, etc. »

A quatre heures, le comte et la comtesse de Castellane quittaient l'hôtel de la 5e Avenue.

La foule dans la rue était telle que la police a dû intervenir pour faire monter les jeunes mariés en voiture. Au moment du départ, il y a eu, selon l'usage anglo-américain, une véritable pluie de souliers et de riz. La voiture a été suivie longtemps par des milliers de personnes acclamant les mariés; ceux-ci, charmés de ces ovations, se rendaient à Lyndhurst, une villa de miss Helen Gould, près Irvington sur l'Hudson.

Nouvelles étrangères

France. — Les amis de M. Clémenceau font grand bruit d'un livre qui doit paraître aujourd'hui à la librairie Charpentier, sous ce titre : la *Mêlée sociale*, et qui, si l'on en croit ses amis, va faire du mordant orateur un des grands écrivains de son temps. Ils citent quelques extraits de la préface qui suffisent pour donner une idée du style de l'œuvre, style sinon très éloquent, du moins très échauffé :

« Depuis le premier meurtre, que symbolise Caïn, l'homme est demeuré le meurtrier de l'homme par toute la terre. Mais une minorité seulement se délecte encore d'une chair fraternelle, et l'homicide de guerre ouverte n'est plus qu'intermittent. Quel immense progrès, semble-t-il, si, par miracle, le fer échappait de la main levée, si soudainement l'œuvre de meurtre humain s'arrêtait sur la terre étonnée. Changement admirable, en effet, qui nous ferait des sociétés nouvelles. Et cependant, même alors, la loi de tuerie, pour être moins frappante aux yeux, moins douloureuse au cœur, n'en continuerait pas moins son éternelle fauchée dans le pâle troupeau. »

Toute la préface est du même style revêtant des pensées aussi neuves : c'est du Bossuet zolanisé.

Allemagne. — Le Reichstag a terminé hier la discussion des dépenses ordinaires du budget. militaire. Au cours des débats, le ministre de la guerre a déclaré que les essais qui ont été faits sur des cadavres d'animaux pour juger de l'effet du fusil allemand, ont donné de très bons résultats. Le ministre ajoute que le fusil allemand n'est absolument pas inhumain. Les résultats des expériences faites ont été consignés dans un atlas qui n'est remis qu'aux personnes compétentes.

— La commission chargée de l'examen de la loi contre les menées subversives, après avoir émis son vote sur chacun des amendements présentés et rejeté celui de M. Rintelen, du centre, a repoussé par 13 voix contre 12 l'article du projet réprimant les attaques contre la religion, la monarchie, le mariage, la famille et la propriété. La commission a écarté toutes les modifications proposées à l'article relatif au blasphème. Elle a adopté enfin la motion du centre tendant au maintien de l'article restreignant la liberté de parole de la chaire.

L'anthropométrie

Le service de l'anthropométrie créé par M. Bertillon prend une importance qui va toujours croissant. On peut dire qu'aujourd'hui il est impossible à un malfaiteur de dissimuler son identité. Il existait, toutefois, une lacune dans ce service, M. Bertillon ne pouvant guère opérer que sur des malfaiteurs condamnés à Paris ; désormais, tous les signalements relevés dans les prisons de France seront envoyés au bureau de l'anthropométrie.

M. Duflos, directeur de l'administration pénitentiaire, a prescrit cette mesure dans une circulaire qu'il a adressée à tous les gardiens-chefs des prisons. L'arrivée journalière de tous ces bulletins a l'avantage de tenir la préfecture de police au courant de toutes les affaires judiciaires de France. Cette innovation a eu les meilleurs résultats au point de vue de la sûreté publique ; c'est ainsi qu'on découvrait ces jours-ci qu'un sujet mensuré à Marseille pour ivresse et tapage nocturne était sous le coup d'un mandat d'arrêt du parquet de Lille pour abus de confiance.

Cette centralisation de toutes les recherches judiciaires, policières et militaires et leur collationnement quotidien avec les arrestations effectuées dans toute la France avait été souvent demandée, notamment par M. Boucher, député des Vosges, dans un rapport à la commission du budget.

Ajoutons encore, dit le *Temps*, que, jusqu'à présent, des juges d'instruction de province ne s'adressaient à la préfecture de police pour leurs recherches que quand ils avaient quelques présomptions que l'individu en fuite avait pu se réfugier à Paris. Maintenant, ils doivent le faire d'office, toutes les fois que le criminel recherché demeure introuvable. M. Bouloche, directeur des affaires criminelles et des grâces, a, par une circulaire récente, rendu obligatoire cette communication.

Grâce à cette mesure, le service de l'anthropométrie a pu assurer l'exécution de 44 mandats et condamnations à l'emprisonnement dont les titulaires avaient pris la fuite et assurer la répression de 36 cas de désertion et de 57 infractions à des arrêtés d'expulsion contre des étrangers.

Telles sont les dispositions nouvelles que M. Bertilion, appuyé de l'autorité de M. Lépine, a pu faire prendre. Le créateur de l'anthropométrie, toujours préoccupé d'améliorer son service, n'a pas d'ailleurs, en fait d'innovation, dit encore son dernier mot.

Chronique suisse

Chemins de fer régionaux. — La conférence des horaires de chemins de fer, à laquelle assistent les directeurs des diverses compagnies suisses, vient de se réunir à Berne. Ses décisions seront publiées ultérieurement. A cette occasion, les représentants des chemins de fer régionaux (voies étroites, tramways, chemins de fer de montagne, etc.) ont soulevé la question de l'opportunité de l'élaboration d'une loi spéciale pour ces lignes. On estime qu'il n'est pas équitable de les traiter comme les lignes principales et de les soumettre aux mêmes obligations. Les frais d'établissement et d'exploitation s'en trouvent considérablement augmentés. A cet égard, la Suisse s'est laissé devancer par d'autres Etats. Ainsi l'Allemagne a promulgué des dispositions législatives spéciales pour les chemins de fer secondaires et régionaux, et s'occupe actuellement de poser des règles applicables aux chemins de fer de quatrième classe. D'après le *Bund*, M. le conseiller fédéral Zemp s'intéresse vivement à cette question.

Nouvelles des cantons

GENÈVE. — *La question de l'Université.* — Le *Journal de Genève* reçoit la lettre suivante :

Neuchâtel, le 7 mars 1895.

Monsieur le rédacteur,

Rendez-moi le service d'accueillir une déclaration que les circonstances m'imposent l'obligation de faire.

Un journal de votre ville a cru devoir proposer ma candidature à la chaire vacante à votre faculté de lettres ; d'autres feuilles ont pris la peine de la combattre directement ou indirectement. Enfin plusieurs journaux français se hasardent jusqu'à dire que j'ai été « désigné » pour remplacer M. Ed. Rod.

Je tiens à déclarer que je ne suis absolument pour rien dans tous ces bruits, et que je serais charmé qu'on s'occupât moins de moi.

Je ne songe nullement à briguer la succession de M. Rod. Ceux qui ont pensé à moi m'ont fait plus d'honneur que je n'en demande. Et quant à ceux qui s'évertuent à combattre ma candidature, ils prennent une peine tout à fait superflue.

Foncièrement Neuchâtelois, je suis à Neuchâtel plus heureux que partout ailleurs, et je sollicite modestement la permission d'y rester.

Votre bien dévoué,
Philippe Godet.

Chronique neuchâteloise

⁂ *Enseignement primaire.* — Dans sa séance de vendredi, la commission consultative pour l'enseignement primaire a continué la revision du règlement général. Elle a renvoyé à une sous-commission (MM. Perrochet, Piaget, Dubois, Stucky, Favre-Bobillier) l'étude des modifications à apporter au chapitre qui règle, en ce qui concerne les brevets de capacité, les conditions d'admission, les sessions d'examen et l'échelle des points. Le département de son côté est chargé de mettre à l'étude la revision du programme des examens. Il a été pris des décisions tendant à préciser la procédure à suivre pour les promotions et les nominations par voie d'appel, et à permettre aux commissions scolaires d'introduire la rotation restreinte, en nommant les instituteurs titulaires d'un *degré* et non pas d'une *classe*.

Le programme général de l'enseignement primaire sera revu par une sous-commission à nommer par le département à raison de deux membres par district, un homme d'école et un *laïque*. En attendant, chaque membre de la commission sera invité à envoyer ses propositions au département.

La commission consultative se réunira de nouveau dans la première quinzaine d'avril pour entendre les rapports de ses deux sous-commissions et adopter définitivement, en ce qui les concerne, le règlement général et le programme général, qui devront encore, après cela, être soumis à la sanction du Conseil d'Etat. (*Communiqué.*)

⁂ *Soupes scolaires.* — La Société cantonale neuchâteloise des soupes scolaires, qui a pour but de contribuer, par des subventions faites à des communes ou à des comités particuliers, à la distribution gratuite de soupe aux écoliers des quartiers isolés des montagnes pendant la mauvaise saison, a eu son assemblée générale jeudi passé, au Collège latin de Neuchâtel, et a décidé d'employer une somme de 725 francs pour subventionner dix localités peu aisées du canton.

Cette grosse dépense allant diminuer considérablement ses ressources, la Société des soupes scolaires prend la liberté de rappeler son existence au public neuchâtelois et de recommander à ses anciens souscripteurs en particulier de faire bon accueil aux collecteurs qui viendront leur réclamer la cotisation de cette année.

⁂ *Lois.* — On peut se procurer à la Chancellerie d'Etat et dans les Préfectures du canton, l'édition définitive de la loi sur les élections et sur les votations du 22 novembre 1894.

⁂ *Examens d'apprentis boulangers.* — Le Département de l'industrie et de l'agriculture informe les intéressés que les examens professionnels pour les apprentis boulangers auront lieu dans le courant du mois d'avril prochain, pour le premier semestre de l'année courante.

Le délai pour les inscriptions est irrévocablement fixé au 1er avril prochain.

Les candidats doivent se faire inscrire auprès de la commission d'apprentissage du syndicat et produire à l'appui de cette inscription : *a*) leur livret scolaire ; *b*) un certificat de leur maître d'apprentissage sur leurs aptitudes et leur conduite, certificat qui atteste en même temps le commencement et la durée de leur apprentissage (art. 16 du règlement général).

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, la demande d'admission doit être faite par écrit et signée par l'apprenti et par son maître d'apprentissage au citoyen Paul Kollros, président de la commission d'apprentissages, à la Chaux-de-Fonds, et pour les districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz, au citoyen H. Gas-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 4

LE ROMAN

D'UN EXILÉ EN SIBÉRIE

PAR

Louis Collas

Elle ne bougea pas et son regard prit, en s'attachant sur Ladislas, une expression de haine diabolique. Cette femme, type de la vieillesse sans honte et sans scrupules, était horrible; sa présence me semblait une souillure pour la maison ; mais on eût dit, malgré la rudesse de son langage, que Ladislas en avait peur.

« Ladislas Pokoski, reprit-elle, j'ai là des bijoux du dernier goût ; n'en offrirez-vous pas à votre femme ?

— Non, je rougirais de lui voir une parure sortie de tes mains.

— Le mariage ne vous rend pas aimable, mon garçon ; c'est mauvais signe.»

Il fit un geste d'impatience.

«Deux vieux amis comme nous ne doivent pas se brouiller ; voyons, Ladislas, faisons une dernière affaire ; il y a là de quoi tenter une princesse ; vous êtes un connaisseur, examinez.

Elle lui montra en effet une collection magnifique de broches, d'anneaux, de boucles d'oreilles ; les rubis, les émeraudes, les topazes brillaient de mille feux ; on n'eût jamais supposé que cette vieille, avec ses vêtements fripés, son aspect misérable et repoussant, pût être chargée de pareilles richesses.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

« Je suis sûre, ajouta-t-elle, que ce médaillon vous plaira. »

Elle lui présenta un objet en or d'un charmant travail, sur lequel étincelaient quelques brillants de la plus belle eau.

« Qu'est cela ? dit-il, en avançant la main avec un geste d'étonnement.

— Je savais bien que vous le reconnaîtriez, répondit-elle avec un éclair dans les yeux.

— Comment est-il retourné dans tes mains ?

— Ah ! la fortune a de bizarres retours. Tel est riche aujourd'hui qui le lendemain est forcé de se séparer des objets qui lui tenaient le plus à cœur. Nous savons cela, nous autres. Il fallait qu'une cruelle nécessité l'y contraignît pour qu'elle vînt me supplier de lui racheter ce médaillon qui lui allait si bien. C'est la vie ; heur et malheur se suivent de près... Je me souviens encore du jour où vous l'invitiez à choisir ce qu'il y avait de plus beau parmi mes bijoux. Comme vos regards brillaient d'amour, comme tout en vous trahissait la joie et la confiance ! En vous voyant si beaux, rayonnants d'espoir et de jeunesse, je songeais à mon printemps. Deux mois ne s'étaient pas écoulés que le roman s'était évanoui. Et cependant vous l'aimiez bien, et elle semblait vous payer de retour.

— Elle semblait...»

La vieille femme laissa échapper un rire strident et railleur.

«Vous croyiez donc naïvement aux protestations que vous adressait sa bouche ; vous ne vous doutiez pas que la veille un autre recevait les mêmes assurances, et cet autre vous n'avez pas besoin d'aller le chercher bien loin, il est là parmi ceux qui jouissent aujourd'hui de votre pompeuse hospitalité ; dans leur fol et vaniteux égoïsme les hommes s'attribuent le privilège du mensonge, ils ne se doutent pas que, lorsqu'elles le veulent, les femmes les laissent bien loin derrière elles dans l'art de tromper. »

Elle jouissait du plaisir d'humilier son amour-propre ; après quelques instants de silence, elle ajouta :

«Aujourd'hui que vous êtes marié, Ladislas, il faut vous faire provision de philosophie ; auriez-vous la prétention d'être le premier pour lequel ait battu le cœur de votre femme ? Croyez-vous que, s'il vous était permis de lire dans le passé, vous n'y trouveriez aucune circonstance susceptible d'altérer votre confiance ?

— Que veux-tu dire ?

— Rien de plus ; un avenir prochain se chargera de justifier mes paroles.»

La pâleur répandue sur le visage de mon ami prouvait que ces insinuations avaient porté coup ; je devinai qu'il aurait voulu avoir devant lui, au lieu d'une vieille femme, un homme sur qui il pût faire tomber le poids de sa colère.

«Retire-toi, misérable, lui dit-il d'une voix sourde, car si tu souilles quelques instants de plus ces lieux de ta présence, je ne sais si je parviendrai à contenir ma fureur.»

Elle s'éloigna satisfaite de l'effet qu'elle avait produit, et, avant de disparaître, se détourna pour voir sur le visage contracté de Ladislas le témoignage du trouble qu'elle avait apporté dans son âme ; elle partait après lui avoir décoché le trait du Parthe et le laissait en proie aux angoisses de la jalousie.

Pendant qu'il restait immobile, je vis Héléna qui venait vers nous.

«Ladislas, lui dis-je, serait-il vrai que les propos de cette mégère aient eu prise sur toi ? Mais regarde donc cette figure franche et cordiale, dont la physionomie reflète les sentiments les plus purs, et réponds-moi. Sa bouche peut-elle mentir, son cœur peut-il tromper ?

Il regarda Héléna qui s'approchait souriante, et dont l'expression loyale et affectueuse ne pouvait servir de masque à de honteux calculs.

«Tu as raison, dit-il, ramené à de plus douces idées, j'ai procuré à cette misérable la satisfaction de jeter dans mon cœur un doute douloureux, comme si mon bonheur était à la merci des ennemis que je puis avoir. Qui sait si Rebecca n'est pas un agent de nos oppresseurs, s'ils ne se servent pas d'elle pour porter la désolation jusque dans l'intimité de nos foyers ?

Il se rattacha à cette idée et, comme Héléna nous rejoignit en ce moment, il lui prit la main avec l'expression d'une tendresse que rien ne peut altérer.

«Héléna, lui dit-il, croirais-tu que les méchants voudraient me faire douter de toi ?

— Oh ! ils n'y réussiront pas.

— Non, car je renoncerais plutôt à la vie qu'à la foi en ma femme bien-aimée.»

Elle le regardait avec un doux sourire ; il était impossible de conserver en la voyant le moindre sentiment de défiance. Le cœur mobile de Ladislas avait retrouvé toute sa sérénité ; mais si la jalousie sommeillait, était-elle morte sans retour ? Je n'osais l'espérer.

Ladislas s'entretint avec sa femme du dîner et de l'emploi qu'on devait donner à la soirée, puis, pendant qu'elle allait rejoindre ses hôtes, il me proposa de faire avec lui une promenade à cheval. Après l'émotion violente qu'il venait de subir, il éprouvait le besoin du mouvement et de l'agitation.

Nous allâmes à l'écurie, sellâmes nous-mêmes nos montures et nous aventurâmes seuls dans la campagne ; nous ne tardâmes pas à lancer nos chevaux au galop, et une course effrénée nous emporta dans les sentiers pratiqués au milieu de la forêt. Nous soulevions sur notre passage une nuage de neige ; Ladislas parlait peu ; si de temps en temps je lui adressais quelques mots, c'était afin de ne pas le laisser s'absorber dans ses pensées. Nous ne nous arrêtâmes qu'à l'entrée d'un poste russe placé à la bifurcation de deux routes. La vue du factionnaire qui piétinait comme un automate devant la guérite, pour se préserver du froid, ramena mon ami au sentiment d'une réalité cruelle.

« Toujours l'image maudite de la domination étrangère », murmura-t-il en tournant bride brusquement.

Nous étions sur le point de rentrer, lorsque j'aperçus, au milieu des arbres, Rebecca qui causait avec un homme dont je ne distinguai pas la figure. Ladislas ne vit rien et je ne jugeai pas à propos de lui parler de cette rencontre, mais je ne pus me défendre d'un sentiment de frayeur : je pressentais un péril pour le bonheur des deux êtres que j'aimais.

Nous rentrâmes au moment de nous mettre à table ; le repas fut d'une magnificence inouïe, et le patriotisme ardent de Ladislas s'y épancha avec plus d'ardeur encore que les jours précédents, mais ce fut bien autre chose pendant la soirée, la dernière qui réunissait ses hôtes autour de lui : tout avait été préparé pour donner à cette réunion un caractère solennel ; la grande salle du château avait été ornée avec une habile entente de la mise en scène, dont l'effet est si puissant sur la vive imagination de nos compatriotes ; les armes de tous les rois polonais qui avaient brillé dans notre histoire évoquaient de toutes parts les souvenirs du passé ; les noms de nos victoires se détachaient en lettres éclatantes sur les murailles.

(*A suivre.*

J. GÆHLER 10. PLACE NEUVE 10. Bonneterie, Sous-Vêtements, Articles pour enfants, Dentelles, Mouchoirs, Gants, Rideaux, etc. Corsets, Jupons, Tabliers
14273-215

ser-Dumont, président de la commission d'apprentissages, à Neuchâtel, rue de l'Industrie.

Les candidats doivent avoir accompli les deux tiers au moins du temps d'apprentissage fixé par le contrat.

⁂ *Asile des Billodes.* — Les 85 élèves présents dans l'Asile au 31 décembre 1894, étaient originaires des pays suivants :

Neuchâtel 52, Berne 11, Vaud 7, Lucerne 3, Fribourg 1, Saint-Gall 1, Tessin 1, Grisons 1, de France 4, d'Allemagne 2, d'Italie 2.

Les dépenses générales pour 1894, se sont élevées à 35,144 fr. 15, chiffre un peu au-dessus de la moyenne des dernières années. La journée d'élève, toutes dépenses comprises s'élève à 1 fr. 13, soit 513 fr. pour l'année. Pour la nourriture, la dépense a été de 0 fr. 47 par journée. Il y a un déficit de 3,699 francs.

⁂ *Hôpital du Locle.* — Pendant l'année 1894, 165 malades (90 hommes et 75 femmes) dont 22 au-dessous de 12 ans ont été soignés à l'Hôpital ; ils se répartissent en 91 Neuchâtelois, 50 confédérés et 24 étrangers. Au 31 décembre dernier, il restait 24 malades en traitement. Il y a eu 14 décès.

Le nombre des journées s'est élevé à 6.673, avec une dépense de 18,532 fr., soit 2 fr. 77 par jour et par malade. L'exercice laisse un déficit de 1,752 fr. La fortune de l'Hôpital est de 463,092 fr.

⁂ *Bétail.* — D'importants troupeaux de bétail hollandais destinés à la boucherie sont importés dans le canton et introduits dans les étables des particuliers, où ils se trouvent en contact avec le bétail de rente du pays.

Considérant qu'il est à craindre que le bétail provenant de la Hollande, pays où la péripneumonie contagieuse est sédentaire, soit un élément de propagation de maladies épizootiques dans le canton ; le Conseil d'Etat a arrêté que toutes les dispositions contenues dans l'ordonnance du Conseil d'Etat du 30 octobre 1894, concernant l'introduction du bétail de boucherie italien ou autrichien dans le canton de Neuchâtel, s'appliquent également au bétail de boucherie importé de la Hollande.

⁂ *Saint-Blaise.* — Un des individus qui s'étaient introduits l'autre nuit dans la propriété de M. de D. et, après y avoir commis des dégâts, s'étaient retirés en emportant une certaine quantité de bouteilles de vin, à été arrêté jeudi soir. C'est un nommé S., d'Hauterive, qui est depuis hier incarcéré à Neuchâtel. On croit qu'il avait deux complices, au sujet desquels la police sait à quoi s'en tenir. Il se serait, dit-on, déjà rendu coupable de vol de jeunes arbres au détriment de la commune de Saint-Blaise. Un de ses compagnons serait un récidiviste bernois.

Le vin volé a été retrouvé caché sous la neige dans des rablons. Il a fait retour, gelé, à son propriétaire.

⁂ *La neige.* — Le dépenses de l'Etat pour l'enlèvement des neiges se sont élevées, depuis le 1er janvier à ce jour, à 60,743 fr. 05 (budget pour 1895 : 20,000 fr.)

Chronique locale

⁂ *Commission scolaire.* — La Commission scolaire se réunira le lundi 11 mars 1895, à 8 1/4 heures du soir, au Collège industriel, avec l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un président, en remplacement de M. Bech, démissionnaire.
2. Nomination d'un second vice-président.
3. Présentation de candidats pour le poste de concierge du Vieux-Collège.
4. Nomination d'un comité de discipline.
5. Divers. (*Communiqué.*)

⁂ *Conférences publiques.* — Encore une conférence académique : le public ne s'en plaindra pas. Mardi ce sera le tour de M. Alex. Perrochet, qui nous fera l'histoire, aussi authentique qu'on peut la donner, des origines de la Confédération. (*Communiqué.*)

⁂ *Chœur classique mixte.* — Les solistes engagés pour le concert du vendredi 15 courant viennent de donner au Comité les numéros qu'ils exécuteront dans la première partie du programme.

Nous y trouvons, pour Mme Räuber, un air de *Xerxès*, de Händel ; pour M. Wassermann, un air de *Stradella* ; pour M. Jähnig, flûtiste, une « Romance » de Saint-Saëns et une « Idylle » de Godard ; enfin, M. Wuilleumier, de notre ville, y a fait inscrire un *Andante religioso* de sa composition.

Nous n'ajouterons rien à l'éloquence de cette simple citation.

⁂ *Tombola de l'Union chorale.* — Ainsi qu'on a pu le voir par la publication de la dernière liste de dons en faveur de la tombola de l'*Union chorale*, le public de notre ville s'est montré des plus sympathiques à cette vaillante société.

Les dons atteignent aujourd'hui, ou peu s'en faut, la somme de 5,000 francs.

Mais il reste encore un certain nombre de billets disponibles, en vente dans les dépôts dont nous avons publié la liste. Nous engageons vivement les retardataires à s'en procurer. En le faisant, ils contribueront à la réussite plus complète encore d'une entreprise très louable, et ils courront, en outre, le risque d'être récompensés richement de leur bonne action. Les premiers lots de la tombola sont, en effet, de toute beauté. Nous venons de voir, dans la devanture des magasins de la *Cité ouvrière* (près de la Grande-Fontaine), le *lit complet* qui sera attribué au gagnant du premier lot. C'est un fort beau et surtout fort bon meuble, qui provient des ateliers de M. Fuhrimann, tapissier, à la rue Fritz-Courvoisier. Un superbe lavabo avec psyché, dessus marbre, d'une facture très soignée, qui forme le deuxième lot, est exposé dans la devanture de MM. Perrenoud & Cie. Le troisième lot, un magnifique secrétaire ciré et poli, fourni par M. Frey, magasin de meubles, rue Léopold-Robert 25A, et visible dans la devanture du *Bon Génie* (Léopold-Robert 35), est également de nature à exciter bien des convoitises. Disons enfin que le quatrième lot, un canapé, fourni également par la maison Perrenoud & Cie, sera exposé à partir d'un de ces prochains jours. Et dire qu'avec un seul billet de 50 centimes, on court les chances d'entrer en possession d'un des meubles en question ! Avouez qu'il y a là une tentation bien forte !

(*Communiqué.*)

⁂ *Bienfaisance.* — Le comité du Dispensaire a reçu avec reconnaissance, par l'entremise de Mlle E. N., la somme de 5 fr. — Merci au donateur. (*Communiqué.*)

⁂ *Supplément.* — Celui de ce soir contient : le Bulletin de droit usuel, la première partie d'*Un Cœur sage*, conte de M. Ribaux, des compte-rendus financiers de la « Solidarité » et de la « Société mutuelle de Jurassiens bernois », une variété, un bulletin graphologique, le tableau des cultes, quelques annonces et le feuilleton.

Faits divers

A qui la dent ? — Une dent qui vient d'être arrachée a-t-elle un propriétaire et quel est-il ? Telle est, si l'on en croit le *Mercredi médical*, la question bizarre qui se trouve actuellement soumise au tribunal de Géra (Allemagne).

« Un individu souffrait depuis longtemps de violentes rages de dents. Il consulta un dentiste qui enleva la dent douloureuse. Mais cette dent était, paraît-il, un phénomène. Le dentiste la conserva pour la placer dans sa collection au nombre des pièces les plus curieuses. L'opéré réclama sa dent comme étant sa propriété ; un accord amiable n'ayant pu se faire entre l'opérateur et l'opéré, celui-ci déposa une plainte en détournement contre le premier. Le prévenu revendiqua la dent en s'appuyant sur les usages anciens en pareille matière. Il soutint que, lorsque la dent est extraite, elle devient un objet sans maître et qu'elle tombe ainsi dans la possession de l'opérateur ; par conséquent il ne saurait y avoir détournement ni acte punissable. »

La thèse ne manque pas d'originalité.

Mais le juge l'admettera-t-il ?

Ne doit-il pas en être des dents comme des « fruits pendants par racine » qui légalement appartiennent au propriétaire du champ ou au fermier, après avoir été détachés du sol, lors de la récolte, et nullement à l'ouvrier agricole qui les a détachés ?

Le dentiste de Gera n'a probablement pas songé à cette assimilation.

Dernier Courrier et Dépêches

Saint-Gall, 8 mars. — L'assemblée générale des actionnaires de la banque l'Union suisse a accepté les statuts revisés et les comptes de 1894 qui promettent un dividende de 4 p. cent.

Aarau, 8 mars. — Le Grand Conseil a voté une subvention de 5000 francs au monument du général Herzog.

—

Berlin, 8 mars. — L'épidémie de grippe augmente avec force à Berlin, Francfort et Bonn ; son intensité dépasse celle de 1889-1890.

Agence télégraphique suisse

Lausaune, 9 mars. — Le Tribunal fédéral, contrairement à la décision des tribunaux d'Obwald, a rejeté la demande reconventionventionnelle formée par l'entrepreneur Joseph-Maria Odermann, de Sarnen, contre la compagnie d'assurances contre les accidents le *Soleil*, de Paris, en payement d'une somme de 4000 fr. dont il avait été reconnu redevable vis-à-vis de la famille de son frère, tué par un accident à son service.

—

Buenos-Ayres, 9 mars. — Les inondations ont causé de grands dégâts à Santo-Paolo.

Londres, 9 mars. — Lord Roseberry, très affaibli par la récente attaque d'influenza dont il a souffert, devra prendre un repos prolongé.

Le bruit court que le président de la Chambre des Communes, sir A. W. Peel, donnerait prochainement sa démission.

Paris, 9 mars. — *L'Estafette* maintient absolument son information relative à la participation de l'Allemagne à l'Exposition Universelle de 1900.

Londres, 9 mars. — L'école militaire de Woolwich a dû être licenciée à cause de l'influenza.

Madrid, 9 mars. — Les troupes gouvernementales ont remporté de nouveaux succès sur les insurgés près de Los Megros. Ils se sont emparés de leur campement, d'armes et de drapeaux. Les insurgés ont eu 5 tués.

Washington, 9 mars. — M. Gresham, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est gravement malade.

Rome, 9 mars. — Le sénateur, marquis Perati, président de la députation provinciale de Rome, faisait hier une tournée d'inspection dans une maison d'aliénés. Comme il s'approchait d'un groupe de pensionnaires occupés à différents travaux en plein air, un de ces malheureux s'élança sur lui et lui asséna sur la tête un violent coup de bêche. Le marquis a succombé ce matin à sa blessure. L'émotion produite par ce tragique événement est d'autant plus vive, que c'est à l'instigation du marquis qu'on avait décidé d'occuper certains aliénés à différents travaux, notamment à ceux de construction.

Bibliographie

Passade en magasin. Etude de mœurs genevoises, par Marc Schopfer. — Genève, Stapelmohr. — Un vol., fr. 3.

L'auteur de cette étude s'adresse, dit-il, aux demoiselles de magasin et aux lecteurs méditatifs. Il veut mettre les premières en garde non contre les tentations, mais contre les dangers véritables qui les menacent dans cette profession aujourd'hui si recherchée parce qu'elle semble offrir des chances de gain assez sérieuses. Dans ce but, il décrit les embûches que tendent à une jeune fille de cette catégorie un groupe de viveurs de Genève, et auxquelles elle n'échappe en définitive que grâce à l'intervention de son énergique fiancé.

Il est probable, comme l'auteur le dit, que la trame de sa *Passade en magasin* soit rigoureusement vraie ; à ce point de vue, son livre rendra des services ; mais sans parler des invraisemblances qu'il s'est permises dans les détails, nous dirons à M. Marc Schopfer que, s'il veut continuer à écrire, il faut absolument qu'il apprenne le français, car son style actuel serait à peine admis par les rédacteurs officiels de la chancellerie fédérale.

L'Union chrétienne de jeunes gens, par Paul Pettavel, pasteur, à la Chaux-de-Fonds. — Imprimerie Courvoisier. 1 broch., 2me édition. Prix 25 centimes.

Nous avons signalé, l'automne dernier, l'apparition de cette brochure, où l'auteur expose clairement les principes sur lesquels est fondée l'Union chrétienne de jeunes gens, et l'activité à laquelle cette société lui paraît être appelée en raison même des principes qu'elle professe.

La première édition ayant soulevé quelque polémique de presse, un intérêt très vif s'est porté sur cette brochure, et a rendu nécessaire la publication d'une seconde édition, qui paraît en ce moment.

Nous la recommandons avec plaisir à l'attention de tous ceux qui ont suivi les débats provoqués par la première, ainsi qu'au public en général.

Gazette musicale de la Suisse romande, paraissant à Genève le 1er et le 15 de chaque mois, excepté les 15 mai, juin, juillet et août.

Sommaire du n° 5 :

Michel Bernet. — Les opéras féminins.
Chroniques. — Genève, Lausanne, Neuchâtel.
Correspondances. — Berlin, Paris, Stuttgart.
Nouvelles diverses. — Nécrologie.

Extrait de la Feuille officielle

Publications matrimoniales

Le tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds a prononcé une séparation de biens entre dame Adèle Robert-Rose née Matthey, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, et Edouard Robert-Rose, fabricant de cadrans, au même lieu.

Le tribunal cantonal a prononcé le divorce entre les époux :

Louise Rougemont née Cousin, ménagère, domiciliée à St-Aubin, et François-Alfred Rougemont, agriculteur, aussi domicilié à Saint-Aubin.

Citations édictales

La nommée Pauline-Marie Godat, précédemment à La Chaux-de-Fonds, actuellement sans domicile connu, prévenue d'abandon d'enfant, est citée à comparaître, le samedi 30 mars 1895, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds, devant le tribunal correctionnel.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 8 mars 1895

Recensement de la population en janvier 1895 :
1895 : 29,966 habitants,
1894 : 29,642 »
Augmentation : 324 habitants.

Naissances

Schneider Marthe-Amanda, fille de Albert et de Laure-Amanda née Maréchal, Bernoise.
Zimmermann Emma-Henriette, fille de Victor-Albert et de Marie-Eugénie-Bernoline née Darbeley, Vaudoise.
Sester Gérard-Léopold-Joseph, fils de Léopold-Augustin et de Marie-Joseph-Elisabeth née Queloz, Neuchâtelois.

Promesses de mariage

Humbert-Droz Arnold-Ernest, maréchal, et Humbert-Droz Berthe-Sophie-Alice, aux Eplatures, tous deux Neuchâtelois.

La Pharmacie Bourquin
RUE LÉOPOLD ROBERT 39
restera ouverte le DIMANCHE jusqu'à 10 h. du soir. 1739-6*

Perret & Cie

Banque et Recouvrements

Métaux précieux.

Usine de dégrossissage d'or et d'argent.

Chaux-de-Fonds, le 7 Mars 1895.

CHANGES

Nous sommes aujourd'hui acheteurs en compte courant, ou au comptant moins 1/8 % de commission, de papier bancable sur :

		COURS	Esc.
LONDRES	Chèque	25.20 1/2	—
»	Court et petits appoints	25.29	2 %
»	2 mois . . . Min. L. 100	25.32 1/2	2 %
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. L. 100	25.33 1/2	2 1/2 %
FRANCE	Chèque Paris	100.28 3/4	—
»	Courte échéance et petits app	100.28 3/4	2 1/2 %
»	2 mois . . . . Min. Fr. 3000	100 42 1/2	2 1/2 %
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. Fr. 3000	100.50	2 1/2 %
BELGIQUE	Chèque Bruxelles, Anvers	100.23 1/2	—
»	Traites accept. 2 à 3 mois, 4 ch.	100.50	3 %
»	Traites non accept. billets, etc.	100 22 1/2	3 1/2 %
ALLEMAGNE	Chèque, courte éch., petits app.	123.22 1/2	—
»	2 mois . . . . Min. M. 1000	124.—	3 %
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. M. 1000	124.15	3 %
ITALIE	Cheque, courte échéance	95.—	—
»	2 mois . . . . 4 chiff.	95 25	5 %
»	3 mois, 80 à 90 jours . 4 chiff.	95 30	5 %
AMSTERDAM	Court	208.95	2 1/2 %
»	Traites accept. 2 à 3 mois, 4 ch.	209.10	2 1/2 %
»	Traites non accept., billets, etc.	208.95	3 %
VIENNE	Chèque	204 80	—
»	Courte échéance	204.80	4 %
»	2 à 3 mois . . . 4 chiff.	204.90	4 %
SUISSE	Bancable jusqu'à 120 jours	Pair	2 1/2 %

Billets de banque français	100.17 1/2	Net
Billets de banque allemands	123.62 1/2	»
Pièces de 20 francs	100.15	»
Pièces de 20 marcs	24.72 1/2	»

VALEURS

ACTIONS	Deman.	Offert
Banque commerciale neuchatel.	555 —	—
Banque du Locle	645.—	—
Crédit foncier neuchatelois	—	—
La Neuchâteloise	42.6—	—
Soc. de construction Ch.-de-Fds	—	480. —
Soc. immobilière Chaux-de-Fds	220.—	— —
Soc. de const. L'Abeille id.	—	430.—
Ch. de fer Tramelan-Tavannes	—	150.—
Chemin de fer régional Brenets	—	75.—
Ch. de fer Saignelégier-Ch.-de-F.	—	150.—
OBLIGATIONS		
3 1/2 % Fédéral 1887 . plus int	106 50	107.50
3 % Fédéral . . . . »	101.50	102.50
4 1/2 % Etat de Neuchatel »	102.75	—
4 % Etat de Neuchatel »	—	—
3 3/4 % Etat de Neuchatel »	100.25	—
3 1/2 % Banque cantonale »	—	—
4 1/2 % Comm. de Neuchatel »	—	—
4 % Comm. de Neuchatel »	—	—
3 1/2 % Comm. de Neuchatel »	—.—	—
4 1/2 % Chaux-de-Fonds . »	102.25	—
4 % Chaux-de-Fonds . »	102 —	—
3 3/4 % Chaux-de-Fonds . »	100 50	—
3 % Genevois avec lots	109.50	110.50

Achat et Vente de Fonds Publics, valeurs de placement actions, obligations, etc.
Encaissement de coupons.
Achat de lingots or et argent. Vente de matières d'or et d'argent à tous titres et de toutes qualités. — Or fin pour doreurs.
Prêts hypothécaires. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger. 102?0

F. Jelmoli
Dépôt de fabrique
Zurich

Nouveautés noir et couleurs pour **Dames** en laine, coton, etc, de **35** ct. par mètre à fr. 6.45 ; toileries depuis **14** ct. par mètre ; étoffes pour hommes de **85** ct. par mètre à fr. 15.—. Choix immense. Couvertures fr. **1.55** à fr. 29. — Marchandise et **échantillons** franco. Gravures gratis. 2694

Mon avis sincère

Que pensez-vous, Monsieur, sans aucun parti pris,
De ce fameux Congo que vante la réclame ?
— Depuis dix ans j'en use, et je trouve, Madame,
Ce savon excellent et son parfum exquis. 8

Comte de l'Epeule, au Savonnier V. Vaissier.

Etoffes ravissantes pour Robes de dames

et enfants, élégantes et utiles, pure laine, déjà depuis 95 c. à 4 fr. 75. Nos assortiments du printemps et d'été contiennent non seulement les tissus les plus beaux, mais aussi les plus réels : **Etoffe Diagonal changeant,** par robe **7 fr. 50** (en 20 nuances). Echantillons de tous les tissus promptement franco. 5

ŒTTINGER & Co, Zurich.

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

APERITIF VAUCHER. Ch. VAUCHER, distillateur, Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE
(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 9 Mars 1895

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancable sur :

		Esc.	Cours
France	Chèque Paris		100 80
	Court et petits effets longs	2 1/2	100.30
	2 mois } acc. françaises	2 1/2	100.45
	3 mois } min. fr. 3000	2 1/2	100.55
Londres	Chèque min. L. 100		25.30 1/2
	Court et petits effets longs	2	25.29
	2 mois } acc. anglaises	2	25.32 1/2
	3 mois } min. L. 100	2	25.33 1/2
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort		123.78 3/4
	Court et petits effets longs	3	123.78 3/4
	2 mois } accept. allemandes	3	123.—
	3 mois } min. M. 3000	3	124.15
Italie	Chèque Gênes, Milan, Turin.		95 —
	Court et petits effets longs	5	95 —
	2 mois, 4 chiffres	5	95.25
	3 mois, 4 chiffres	5	95.30
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers		100.22 1/2
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	100 50
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	100 22 1/2
Amsterd. Rotterd.	Chèque et court		208.90
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2 1/2	209.10
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	208.90
Vienne	Chèque et court	4	204.80
	Petits effets longs	4	204.80
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4	204.90
Suisse	Jusqu'à 4 mois.	2 1/2	pair

Billets de banque français	net	100.17 1/2
» » allemands	»	123.62 1/2
» » russes	»	2.66
» » autrichiens	»	204.30
» » anglais	»	25.27
» » italiens	»	94.80
Napoléons d'or		100.10
Souverains		25.22 1/2
Pièces de 20 mark		24.72 1/2

Avis officiels
DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

La Commune de la Chaux-de-Fonds et l'Administration de l'Hôpital mettent au concours l'élaboration de plans et devis pour la construction d'un **nouvel Hôpital.** Le concours est limité à MM. les architectes de la localité qui recevront le programme sur leur demande adressée au Conseil communal. Les projets sont reçus au Bureau du Président du Conseil communal jusqu'au 25 avril 1895, à 6 h. du soir. 2784-1

EMPRUNT

On demande à emprunter **7** à **8000 fr.** contre bonnes garanties : Obligations 1865, 1869, 1879, Bons à lots de Panama. — S'adresser, sous initiales **M. H. 3003,** au bureau de l'Impartial. 3003-2

Vente d'une maison
au LOCLE

Les héritiers des défunts Louis-Ferdinand SIMON et Rosalie HUGUENIN-VUILLEMIN, exposeront en vente aux enchères publiques et par licitation, les étrangers appelés, l'immeuble qu'ils possèdent en indivision et qui consiste en une maison d'habitation ayant rez-de-chaussée et deux étages et un petit bâtiment y attenant, à l'usage de buanderie et d'habitation, avec leur sol et du terrain en nature de place et jardin. Le tout en un seul tenant, situé au Crêt-Perrelet, village et district du Locle, forme l'article 1152 plan folio 10, numéros 39 à 41 du Cadastre du Locle, de la contenance de 590 mètres carrés.

Les maisons construites en pierre et bois et couvertes de tuiles, renferment sept appartements du rapport annuel de 2030 fr., **représentant approximativement le 7% du chiffre d'assurance, qui est de 29,200 fr.**

Cette vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville du Locle, le **samedi 16 mars 1895,** dès 2 heures après midi, aux conditions qui seront lues avant les enchères. L'adjudication sera prononcée séance tenante, d'une manière définitive et sans réserve.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. P.-A. Dubois, directeur des Ecoles primaires, et pour les conditions au notaire G.-G. Renaud, tous deux au Locle. 2413-3

A remettre

au plus tôt, pour cause de santé, Suisse romande, un **Magasin d'Horlogerie** prospère. Marchandises au prix de facture, 7000 à 8000 fr., payement comptant suivant inventaire. Affaire exceptionnelle. Clientèle faite. Loyer avantageux. — Adr. offres **A. E. B.** Poste restante, **Neuchâtel.** 2592-1

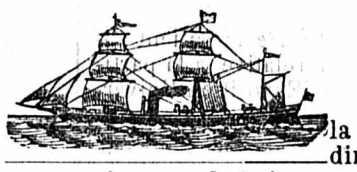

Pour l'Amérique

la route la plus recommandable est la route directe **Bâle-Hâvre-New-York** par les renommés paquebots à vapeur de la **Compagnie générale transatlantique,** seul SERVICE DIRECT de paquebots à vapeur entre Hâvre et New-York, ayant bonne et ancienne renommée, tant pour un passage sûr et rapide que pour une excellente pension avec vin et le bon traitement des passagers. 2390-4

Sont autorisés à conclure des contrats et se recommandent, l'Agence générale

Rommel & Cie, à Bâle
et son représentant
ARNOLD CLERC, Brasserie du Siècle, Chaux-de-Fonds.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich.

Précédemment: Caisse de Rentes Suisse.

Fondée en 1857 sur la mutualité, cette Société est la plus ancienne Compagnie d'assurances sur la vie de notre pays et celle qui a en Suisse le plus d'assurances en cours.

Assurances avec ou sans participation aux bénéfices, de 2000 frs. à 500,000 frs.
Assurance de l'invalidité.

Les conditions générales d'assurance sont dans leur ensemble plus avantageuses que partout ailleurs.

La *validité du contrat* subsiste aussi en cas de changement de profession, d'entreprises périlleuses, d'ivrognerie, de peines d'emprisonnement, etc. et même, après trois années, en cas de mort par suicide ou des suites d'un duel. — *Polices au profit de tiers* avec des conditions plus avantageuses que partout ailleurs. — Les assurances échues sont payées *sans frais et franco. — Prêts sur polices à 4%.*

Tous les bénéfices font retour aux assurés.

Branches accessoires:
Assurance Populaire avec des timbres-poste.
Assurance de Sociétés.

Les statuts, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement, par la Direction ou par l'Agence soussignée, à toute personne qui en fait la demande.

M. A. Bourquin, agent général à Neuchâtel, et MM. G. Merian, Progrès, 45, A Ourv, Jaquet-Droz, 45, J. Perrenoud, Progrès, 47, à la Chaux-de-Fonds; William Gretillat à la Sagne; Louis Ducommun au Voisinage des Ponts.

H-747-Z

3039-2

Médecin-Oculiste
Dr BOREL
ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris,

reçoit à **La Chaux-de-Fonds,** rue du Grenier 4, Mardi et Vendredi, de 10 heures à midi ;

au Locle, Hôtel du Jura, Mardi de 3 à 5 heures ;

à Neuchâtel, rue St-Honoré 5, tous les jours de 3 à 5 heures, sauf Mardi et Dimanche. 11914-28

Mlle PAULINE SERMET
successeur de
P. Savoie-Petitpierre
Place de l'Hôtel-de-Ville 5.

Pour BALS !

Gants et Bas de soie, Echarpes, Châles de soie, Crêpe de Chine teintes nouvelles pour garnitures.

AGRAFES nouveauté. 9670-21
EPINGLES fantaisie.
Grands BOUTONS d'acier.

Laines à tricoter, qualité excellente à prix avantageux.

Bas, Guêtres, Mitaines, Echarpes, Jupons, Capuchons.

Spécialité de CORSETS

RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés.

E. KAHLERT, relieur, rue de la Cure 3. 9347-20

Krebs-Gygax
Schaffhouse.

A chaque instant surgissent de nouveaux

Appareils de reproduction

sous autant de noms divers, aussi ronflants que possible, ils promettent tous

de véritables miracles.

Comme un météore apparaît la

Nouvelle invention

pour disparaître tout aussi promptement. **Seul le véritable hectographe** est devenu est restera encore de longues années le meilleur et le plus simple des appareils de reproduction. Prospectus gratis et franco sur demande à 8270-24

Krebs-Gygax, Schaffhouse.

CANARIS CHANTEURS
pur sang du Harz

Hohl- et Bogenroller et d'autres airs bien jolis. Prix **7** à **20 Marcs.** Envoi contre remboursement. Terme d'épreuve, 8 jours. Prospectus, lettres de reconnaissance et de traitement gratuits. — **W. Heering,** Schulstrasse 427, à **St-Andreasberg** (Harz) (Mag à 530) 2412-2

A vendre

la fabrication d'une montre métal cylindre brevetée, extra bon marché, d'un placement assuré, principalement pour l'Angleterre, l'Amérique et l'Exportation. On céderait brevet, outillage, fournitures et mouvements, à prix avantageux, n'ayant pas le temps de se consacrer à cette fabrication. Conditions favorables.

Ecrire Case postale **641,** *Chaux-de-Fonds.* 2980-2

SÉJOUR D'ÉTÉ
à MALVILLIERS (Val-de-Ruz)

A louer à Malvilliers, pour séjour d'été, 6 logements dans un bâtiment neuf. Ce bâtiment pourrait aussi être utilisé et aménagé pour pensionnant ou hôtel-pension et loué dans ce but; 20 chambres habitables, bonne source dans la maison. Belle situation près de la forêt et à proximité des Gares Hauts-Geneveys et des Geneveys sur-Coffrane. Séjour tranquille. Promenades agréables.

L'immeuble serait aussi à vendre, cas échéant, et à de favorables conditions.

Pour renseignements, s'adresser jusqu'à fin Mars, à l'Etude du notaire Ernest Guyot, à **Boudevilliers.** 2713-3

Maladies des
VOIES URINAIRES
et
Maladies secrètes

Guérison sûre (96 0/0) et radicale, même dans les cas les **plus invétérés** par le **Médecin-spécialiste**

Dr RINGELMANN,
12, RUE BONIVARD 12, **Genève.**

Nouveaux procédés. Traitement par correspondance. Discrétion absolue. 2699-51

Enchères publiques
d'ENTRAIN de LABOURAGE et de MOBILIER à la JOUX-PERRET 24, Chaux-de-Fonds

Pour cause de changement de domicile, Mme Rosine JEANNERET-OPPLIGER fera vendre aux enchères publiques devant son domicile, à **la Joux-Perret 24,** près la Chaux-de-Fonds, le **Samedi 16 mars 1895.** à 1 heure après midi :

Cinq chars à échelles, un char à pont, un char à purin, un char à brecettes à ressorts, un tombereau neuf, une charrette, une glisse à pont, une glisse à flèche, un hache-paille, deux harnais de travail, dont un neuf, un banc de charpentier neuf avec outils, deux bois de lit, une paillasse à ressorts, un matelas, un potager avec accessoires, une pendule neuchâteloise à grande sonnerie avec réveil et quantième, deux balances, un buffet et une quantité d'autres objets mobiliers et outils aratoires dont le détail est supprimé. 2976-4

Conditions : Trois mois de terme pour le paiement des échutes supérieures à 20 francs, moyennant caution.

La Chaux-de-Fonds, le 7 Mars 1895.

Le Greffier de paix, **G. Henrioud.**

BUREAU D'AFFAIRES
C.-F. Rosset, G. Renaud, av.
Le Locle

A remettre de suite ou pour époque à convenir, un bel **atelier de polissages et finissages de boites,** actionné et éclairé par l'électricité et pouvant occuper 15 à 20 ouvrières. Bonne clientèle assurée; facilité de payement. 1721-5*

40 articles -- fr. 8.50

La maison soussignée expédie à partir d'aujourd'hui, et tant qu'il y aura provision, à chacun

presque gratuitement

un groupe

d'Articles de ménage

indispensables à toute famille, consistant en 40 pièces de services de table magnifiques.

12 couteaux de table élégants, manches d'un brillant argentin, avec fourchettes élégantes pareilles.
6 cuillères lourdes en bon argent Brittania.
6 cuillères à café, très gracieuses, véritable argent Brittania.
6 chevalets à couteaux, en cristal anglais.
6 tasses avec différentes peintures.
3 coquetiers magnifiques, argentés.
1 passoire à thé, élégamment argentée.

40 pièces. 500-2

Les services de table ci-dessus coûtaient, il y a quinze jours, 25 à 30 fr. et seront cédés dès ce moment, vu que la maison désire rentrer au plus vite dans ses fonds, contre envoi de fr. 8.50 seulement ou contre remboursement.

Qu'on se dépêche de faire les commandes ; la provision est grande mais le nombre des demandes de ce groupe magnifique est plus grand encore. — Seul dépôt chez

M. Apfel,
VIENNE I, Fleischmarkt n° 6/20.

Etude Eug. WILLE, avocat et notaire

A louer pour **St-Georges** prochaine **ou avant,** un **appartement** moderne de 6 belles pièces, avec 2 cuisines et dépendances doubles. Belle situation au centre. Grand corridor, toutes grandes chambres. Prix, **1600 fr.** A défaut, deux appartements de 3 pièces. — S'adresser en l'Etude ci-dessus. 2975-11

Les 14540-43
Suppositoires à la Glycérine

préparés à la **Pharmacie de la Grand'Rue, GENÈVE,** sont d'un emploi facile et d'un effet sûr et rapide contre la

Constipation

Prix de la boîte de dix pièces : pour enfants **fr. 1»50,** pour adultes **fr. 2** et **fr. 2»50.** — En vente dans toutes les pharmacies de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que dans les pharmacies Bauler et Guebhardt, à Neuchâtel, Chopard, à Couvet, Chapuis, aux Ponts et à Boudry, Borel, à Fontaines.

Contre première hypothèque
4000 francs
sont demandés en prêt. **Intérêt 4 1/2 %.**
Etude **Eugène WILLE, avocat et notaire,** rue de l'Hôtel-de-Ville 9. 2974-3

SCHUTZMARKE

Lait stérilisé
des
ALPES BERNOISES

Meilleur lait pour les **enfants en bas âge,** recommandé par les sommités médicales et apprécié pour son **goût exquis** par les personnes mises au régime du lait. H-88-Y 643-44

Exiger la marque à l'Ours.

Le flacon d'un litre, **55 c.** Le flacon de 6 décilitres, **40 c.** sans verre. — En vente dans toutes les pharmacies et notre excellente **Crème stérilisée** chez M. G.-E. DOUILLOT, à la Chaux-de-Fonds.

Contre la chlorose, l'anemie, etc.
remède sans rival 16278-2
BITTER FERRUGINEUX
Très facilement assimilable
Se trouve dans toutes les pharmacies. (M-11663-Z)
DENNLER INTERLAKEN

Immeuble à vendre ou à louer

A vendre ou à louer, de suite ou pour Saint-Georges 1895, un IMMEUBLE situé dans un quartier très fréquenté de la localité, comprenant un magasin au rez-de-chaussée et un appartement au 1er étage, de 2 chambres cuisine et dépendances. Le magasin suivant le gré du preneur peut être repris avec agencement et marchandises s'y trouvant actuellement. Affaire avantageuse. Peu de reprise.

S'adresser chez M. A. BERSOT, notaire, la Chaux-de-Fonds. 2325-1

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, Rue Léopold Robert 11. ## A la Confiance **11, Rue Léopold Robert 11.**

Locle **Chaux-de-Fonds** **Bienne**

Mise en vente des ARTICLES de BLANC

Jamais les TISSUS de COTON n'auront été vendus à des prix aussi bas, nous engageons vivement notre honorable clientèle à profiter de cette occasion. Nos prix sont inférieurs à tous ceux pratiqués par la concurrence.

CALICOT	Schirting pour rideaux, le mètre depuis Fr.	**0 20**	**TOILE**	écrue pour chemises, largeur 75 cm, le mètre Fr.	**0 30**	**PEKIN**	blanc pour oreillers, largeur 130 cm, le mètre Fr. **1 10**
TOILE	blanchie pour chemises, largeur 75 cm, le mètre. Fr.	**0 35**	**TOILE**	écrue pour chemises, largeur 80 cm, le mètre Fr.	**0 35**	**ESSUIE-MAINS**	largeur 45 cm, fil et coton, le mètre Fr. **0 25**
TOILE	blanchie pour chemises, cretonne forte, largeur 80 cm, le mètre Fr.	**0 40**	**TOILE**	écrue, qualité très forte pour draps de lit, 180 cm largeur, le mètre Fr.	**0 75**	**LINGES de toilette**	largeur 50 cm, le mètre Fr. **0 75**
TOILE	blanchie pour draps, largeur 170-180 cm, le m. Fr.	**1 00**	**TOILE**	de fil naturel, pur fil, largeur 180 cm, le mètre Fr.	**2 10**	**Grand assortiment de Nappes et Serviettes.**	

Prix nets sans escompte

XVme Année. 5 ct Le Numéro 5 ct Dimanche 10 Mars 1895.

L'IMPARTIAL

SUPPLÉMENT AU N° 4376

Bulletin de droit usuel.

Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. — Lois spéciales.

C. L. — La loi française du 8 août 1893, en prescrivant à l'étranger qui vient exercer en France une profession, un commerce ou une industrie, de faire une déclaration à la mairie, dans les huit jours de son arrivée, déclaration qui est consignée sur un registre, dont extrait est délivré au déclarant, n'a pas spécifié, comme l'avait fait le décret du 2 octobre 1888, si, lorsque la déclaration est faite par un chef de famille, marié et ayant des enfants, il doit être passé une déclaration individuelle soit par chacun des membres de la famille, soit en leur nom, s'ils sont mineurs, ou si, comme le prescrivait le décret de 1888, une déclaration collective de chef de famille, mentionnant les noms, âges, etc., de sa femme et de ses enfants mineurs, est suffisante.

T. S. — Vous pouvez accepter, au nom de vos enfants, dans les trois jours après l'inhumation, cette succession. La déclaration doit être faite au greffe de la justice de paix.

R., Cernier. — Le contrat de bail n'étant assujetti à aucune forme spéciale, votre bail est valable, bien qu'il ait été conclu verbalement. Le bail à ferme ne peut être résilié que moyenant un avertissement de six mois, et, si le bail a pour objet un bien rural, pour St-Martin seulement. Le bailleur qui, par sa seule volonté, donne congé est tenu de payer au fermier un dédommagement. Il est tenu de délivrer au fermier la chose dans un état approprié à l'usage et à l'exploitation prévus par le contrat. Si-non, celui-ci peut obtenir une réduction proportionnelle du fermage. Aux termes de l'art. 319, C. O., le fermier d'un bien rural doit laisser sur le domaine les pailles et engrais de la dernière année. Mais s'il en a laissé plus qu'il n'en a reçu, il a droit à une récompense pour l'excédent.

Le fermier doit restituer la chose louée dans l'état où elle se trouve. S'il y a eu estimation, il doit en bonifier la moins-value. La solution de vos questions dépend de la décision du juge qui devra tenir compte des circonstances et des faits.

De ST. GEORGES.

Il sera répondu par la voie du *Bulletin* à toutes les questions posées par lettre à M. de St Georges, Bureau de l'Impartial. Pour réponse particulière joindre 50 centimes en timbres-poste.

UN CŒUR SAGE [1]

(Nouvelle)

— Hop ! Hop !

La jument grise trotte sans se presser sur la route blanche, entre deux marges de vignes que les petits orchis de Pâques remplissent d une odeur de prunes. La bête en prend à son aise, ralentit le pas à chaque montée, parfois semble prête à s'endormir, et son maître est contraint de la stimuler du fouet — pas des coups, plutôt une caresse, en brave garçon qui sait les égards dus aux vieux serviteurs.

— Hop ! Hop !

Colombier est en arrière avec son château ancien, ses magnifiques Allées ; à moins d'un quart d'heure, voilà la gare d'Auvernier, haut perchée, et François Perrin tire sa montre. Six heures trois quarts. Le direct de Paris n'est pas près d'arriver.

« Va doucement, Cocotte, ne te fatigue pas ! murmure le jeune homme à l'adresse de la jument, qui a l'air de comprendre et remue les oreilles. Nous avons le temps ! Ah ! la belle matinée ! »

Radieuse, en effet. Et si le paysage de notre rive neuchâteloise est empreint, en toute saison, d'une grâce et d'un charme inexprimables qui se dégagent, on ne sait comment, de ses lignes tranquilles et de ses couleurs adoucies, jamais, peut-être, ce charme et cette grâce ne se révèlent, ne s'affirment aussi victorieusement qu'en ces jours de renouveau. Alors le lac a la transparence d'une glace de Venise. Alors les jardins constellés de giroflées, de tulipes, de jacinthes, les vergers, où des milliers d'abeilles gourmandes s'acharnent autour des espaliers en fleur, resplendissent comme un décor de féerie. Alors chaque village, bercé par le babil de ses fontaines, au milieu de ses campagnes bien arrosées, apparaît au voyageur comme un asile de choix. Alors il s'exhale de ce coin de terre tant de fraîcheur et de poésie, il tombe sur lui du ciel une si lumineuse bénédiction, que c'est trop peu d'une vie pour le dignement célébrer.

— Nous y voilà, Cocotte ! dit François, arrêtant sa voiture au coin de la gare.

Il a eu la précaution d'apporter un petit sac d'avoine. La jument y plonge sa tête, mange avec entrain, et songe sans doute, en son pardedans, que c'est une douce chose, après de longues années laborieuses, d'avoir à faire à un bon maître qui ne vous laisse manquer de rien

— Sept heures cinq ! Décidément, je suis en avance ! C'est à peine si le train part de Noiraigue. Doit-elle être contente, mon Esther !

Et François cherche à se représenter la joie de sa fiancée, quand elle a franchi la frontière, quand, de nouveau, elle a respiré l'air du pays. Voilà dix-huit mois qu'ils se sont donné leur parole, en échangeant les alliances d'or. Mais il se sont connus de tout temps, ont fait leurs classes ensemble, et ils sortaient à peine de l'école que l'opinion publique les mariait déjà. Orpheline, avec un petit patrimoine, Esther habitait chez des cousins, simples agriculteurs, qui n'avaient pas d'enfants et l'aimaient comme si elle eût été leur fille. François vivait avec sa mère, femme de tête, travailleuse entre toutes, qui, restée veuve de bonne heure, un gros train de campagne sur les bras, avait su mener habilement sa barque, arrondir ses terres, élever son fils dans l'amour du travail et le respect de la vie champêtre. François l'adorait, suivait aveuglément ses avis, éprouvait pour elle une sorte de culte. Lorsqu'il lui avait fait l'aveu de ses sentiments pour Esther, Mme Perrin avait répondu par le conseil de réfléchir : « Je puis me tromper et ne voudrais pas mal juger, à tort, cette jeune fille ; mais elle me paraît un peu coquette, plus soucieuse de toilette et d'amusements que des côtés sérieux de l'existence. Es-tu bien sûr de connaître à fond son caractère ? En tout cas, mon cher enfant, ne te presse pas de prendre une décision. » François avait trouvé sa mère injuste. Sérieusement, que pouvait on reprocher à Esther ? Il laissa s'écouler quelques mois, puis revint à la charge auprès de Mme Perrin. Celle-ci déclara qu'elle eût préféré voir le choix de son fils se porter ailleurs. Mais comme, en effet, Esther n'avait jamais donné prise à aucun reproche positif, comme, après tout, c'était une honnête fille, dont les parents avaient été estimés de chacun, Mme Perrin donna son consentement, à condition que le mariage n'aurait pas lieu avant deux ans.

— J'en profiterai pour gagner quelque chose, dit Esther à son fiancé. On m'offre une place de femme de chambre à Paris, une place facile, avec de bons gages. Au moins, de cette façon, je ne t'arriverai pas les mains presque vides.

— Penses-tu que je t'en aimerai davantage ? Certes non ! Et tu ne vas pas t'en aller ainsi !

— J'ai déjà accepté !

— Sans m'en rien dire ?

— Ne savais-je pas que tu t'y opposerais ?... — Pourtant reconnais que je n'ai pas tort ! En tout cas, c'est de ma part une question d'amour - propre que tu dois respecter. J'ai consenti à un engagement de deux ans, et je partirai à la fin de ce mois.

Devant le fait accompli, François n'avait pu que se résigner. Il l'eût fait plus volontiers, s'il n'avait deviné chez sa mère une désapprobation, pis encore, une inquiétude. Mais elle pouvait, elle devait se tromper ; après tout, Esther avait raison de dire que le sentiment qui la guidait était respectable. Il voulait croire en elle, se confier en elle. Et, prenant les choses par le meilleur côté, le brave garçon n'avait plus mis obstacle à ce départ.

— Mais c'est pour deux ans, pas un jour de plus ?

— Pas un jour de plus !

Elle s'était donc en allée, la jolie Esther ! Et ces dix-huit mois s'étaient passés plus vite que n'aurait cru François. Non qu'il n'eût éprouvé de l'ennui, de la mélancolie ; mais, travailleur comme il était, le temps lui durait moins. Il écrivait régulièrement à sa fiancée, de longues et tendres lettres, un peu naïves, lui racontant les menus détails de sa vie, les petits évènements du village, mettant tout son cœur dans ces causeries sur le papier, et se figurant, de bonne foi, qu'elle prenait intérêt aux moindres choses du coin natal. Plus d'une fois la réponse s'était fait attendre, et même assez longtemps. Jamais François n'avait attribué ce retard à autre chose qu'à quelque indisposition — et combien il s'en alarmait ! — ou à des circonstances indépendantes de la volonté d'Esther... Il y avait un an et demi que celle-ci habitait Paris, lorsque Mme Perrin était morte après quelques semaines de maladie. Un coup terrible pour François : « Maman ! maman ! » sanglotait-il au chevet de la défunte, et il lui semblait qu'elle allait répondre. Quelle tristesse après, dans le logis vide ! François semblait une âme en peine et la solitude lui était insupportable. « Marie-toi ! » lui avaient dit ses amis, ses voisins. C'était le plus sage, en effet. Et il avait demandé à Esther de revenir. Elle s'était fait prier. Les deux ans n'étaient pas révolus ; ne pouvait-il attendre ? François avait insisté, et, finalement, la jeune fille s'était décidée... Elle allait arriver. Encore quelques minutes, et François reverrait son joli minois éclairé par la joie du retour. Le mariage aurait lieu dans un délai de six semaines — il fallait bien laisser à Esther le temps de préparer son trousseau — après la tendresse vigilante et sûre de la mère, François posséderait l'amour dévoué et fidèle de l'épouse. Comme ils seraient heureux ensemble, unis pour les bons et pour les mauvais jours, et donnant l'exemple de cette modestie, de cette simplicité dont il s'était fait en quelque sorte l'apôtre !

Car François avait à Bevaix sa petite légende.

On le savait paysan dans l'âme, ami des vieilles traditions, des vieilles mœurs — ennemi de tout ce qui est en train de transformer — à leur détriment — la physionomie de nos villages. Il regrettait de n'être pas né cinquante ans, cent ans plus tôt, alors que la vie rustique avait encore toute sa saveur. Alors le bruit du monde ne parvenait guère jusqu'à nos petites localités neuchâteloises. La vie y coulait sans curiosités malsaines, remplie par d'humbles devoirs toujours les mêmes. Pas de chemins de fer, pas de télégraphe. Ceux qui avaient des courses à faire savaient se servir de leurs jambes, ne redoutaient pas la fatigue. — Pour vivre dans l'isolement, on n'en était pas plus malheureux. On ignorait ces besoins, ces ambitions, qui, aujourd'hui tourmentent nos laboureurs, et en font des mécontents et des envieux. Alors on savait être satisfait de peu. Maintenant il n'est si piètre manœuvre qui ne veuille jouer au propriétaire ; si humble servante qui ne se pose en demoiselle. On blague le bon vieux temps, on le méprise. Adieu, les rouets gazouilleurs ! Adieu, la bonne toile solide, filée à la maison, et capable de durer un siècle, plus encore ! Adieu, les vêtements de cotonnade ou de mi-laine, les confortables sabots, les chauds *passe-montagne*, les bonnes *mites* patiemment tricotées ! On s'habille à la ville d'étoffes coûteuses et peu solides ; on se ruine en colifichets, en inutilités ; chacun veut briller plus que son voisin, se dresse sur ses ergots, cherche à percher au plus haut degré possible de l'échelle. La jalousie s'en mêle ; des rivalités éclatent ; le contentement d'esprit, la paix, deviennent un mythe. Encore quelques années, et il n'y aura plus ni vraie campagne ni vrais campagnards.

« Hélas ! trois fois hélas ! » s'était dit souvent François.

Et toujours il avait ajouté, avec une énergie qui n'était pas feinte :

« Eh bien, si, il en restera, des campagnards, qui garderont la simplicité d'autrefois, il en restera, et je serai le dernier, s'il le faut ! »

* * *

Un signal de cloche : le passage du direct au Champ-du-Moulin.

François sentit son cœur battre joyeusement.

Peu après, le train entrait en gare. François courut de wagon en wagon, l'œil au guet. Une portière s'ouvrit, une jeune femme apparut, qui sauta lestement à terre et reçut une demi-douzaine de menus paquets que lui tendait un voyageur à fine moustache et lèvre sensuelle, avec lequel elle semblait avoir noué fort bonne connaissance.

François la reconnut à peine. Elle avait grandi, maigri. Elle s'était affinée, on devinait en elle, à première vue, des goûts d'élégance, presque de luxe. Une jolie robe de lainage gris moulait sa taille. Elle portait des gants à plusieurs boutons, et le plus mignon chapeau, un de ces chapeaux comme on n'en fait qu'à Paris, d'un peu de tulle, d'un bout de ruban, d'une plume ou d'une fleur, mais délicieux, parceque ces riens sont chiffonnés, épinglés, cousus par des doigts artistes. De fines bottines la chaussaient, elle portait au bras un petit sac en cuir de Russie, et fleurait d'Eau de Chypre. Au lieu de la simple paysanne qui était partie dix-huit mois auparavant, s'en revenait une espèce de gravure de modes, pimpante, coquette, un peu ridicule, devant laquelle François resta un instant tout interloqué.

Lui aussi avait fait toilette de son mieux. Son complet de mi-laine, son feutre brun qu'entourait un large crêpe, étaient soigneusement brossés, son col très blanc, rabattu sur une cravate neuve, et il avait rasé le matin même sa barbe naissante.

Le contraste était grand, toutefois, entre le modeste villageois et cette jeune personne délurée. Et, surpris, gêné, il ne sut d'abord que lui dire.

— Bonjour, fit-elle — et son accent était changé, comme le reste — voici mon bulletin de bagages ; deux grandes malles et une valise ; veillez à ce que rien ne me manque, je vous prie...

François s'empressa, tandis que, tirant un petit miroir de sa poche, elle remettait en ordre les boucles mutines de sa chevelure qui, châtaine au départ, était maintenant d'un blond vénitien très accentué.

Quand il revint :

— Vous avez bien tout ? Oui ? Ah ! tant mieux !

Et, désignant la valise :

— J'ai là le dernier cadeau de madame : un amour de petite capote, grosse comme le poing, tout ce qu'il y a de plus nouveau ! Eh bien, votre voiture est-elle prête ?

— Je t'ai apporté ceci, dit François, non sans presque hésitation.

Et, du caisson de la voiture, il sortit un bouquet de fleurs champêtres, les premières de cette saison. C'étaient d'odorantes violettes, des violettes de haies, sombres avec des yeux d'or ; c'étaient des primevères d'un jaune ambré, des scilles aux clochettes bleues, des anémones blanches striées de rose. François avait couru prés et bois, la veille, à leur recherche, et il pensait qu'elles seraient pour Esther comme un salut du coin natal.

Mais ce fut d'un geste tout machinal qu'elle prit le bouquet, sans presque y jeter les yeux. Et, négligeant de remercier, elle grimpa sur la voiture.

Le cœur de François se serra un peu. Lui qui s'était donné tant de peine pour ces fleurs, lui qui s'était tant réjoui de les offrir ! Un pressentiment le transperça.

— Tu ne reconnais pas Cocotte ? demanda-t-il, comme la jument, avec un hennissement joyeux, se mettait en route.

Sa question demeura sans réponse. Esther était tout occupée à vérifier le contenu de son sac de voyage : un éventail, un flacon de sels, un roman à soixante centimes, une petite lime à ongles.

Contente de regagner le logis, la jument trottait bien. En moins de trois quarts d'heure on serait à Bevaix.

Esther eut quelques paroles de sympathie banale sur la perte que venait de faire François. Cette indifférence glaça le jeune homme, qui s'était attendu à un élan du cœur, à des mots vraiment sentis. Vite, d'ailleurs, Esther avait abordé de plus gais sujets, et ils atteignaient Boudry qu'elle n'avait pas fermé la bouche, sans que ce bavardage de perruche eût trait à autre chose qu'à des futilités. Et François, la tête battue, se demandait si c'était bien là sa fiancée, s'il était possible qu'après dix-huit mois d'absence, lorsqu'elle le retrouvait en deuil, elle n'eût rien de mieux à lui dire.

(A suivre.) Adolphe Ribaux.

1) Tous droits réservés.

LA SOLIDARITÉ

SOCIÉTÉ MUTUELLE et PHILANTHROPIQUE
Chaux-de-Fonds.

Rapport de caisse sur le 2e trimestre 94-95

RECETTES

Solde en caisse au 20 Novembre 1894	Fr.	306»85
Mise d'entrée et carnets de deux sociétaires	»	17»50
Caisse d'Epargne, intérêts 1894	»	120»—
Retiré du Crédit Mutuel	»	1,400»—
Produit des cotisations	»	2,344»65
» » amendes	»	7»50
Vente de 20 règlements de la réassurance	»	2»—
Total	Fr.	4,198»50

DÉPENSES

401 journées de maladie à 3 fr.	Fr.	1,203»—
66 journées de maladie (½ indemnité) à fr. 1»50	»	99»—
Secours extraordinaires	»	101»—
Décès de trois sociétaires	»	150»—
Versé à la caisse de la réassurance	»	154»30
Versé au Crédit Mutuel	»	200»—
Achat de quatre obligations, Geneveys-sur-Coffrane	»	2,002»90
Indemnité au Président ¼ annuité	»	25»—
Frais généraux, avis mortuaires, ports et menus frais	»	10»10
Provision au caissier, 3% sur fr. 2,352»—	»	70»55
En caisse pour balance	»	182»65
Total	Fr.	4,198»50

Médecins de la Société :

MM. Dr Gerber, rue Daniel JeanRichard 28.
Dr Bourquin, rue Léopold Robert 55.
Dr Matile, rue Fritz Courvoisier 8.

Les candidats trouveront auprès de ces docteurs les formules nécessaires à leur admission. *Communiqué.*

Compte-Rendu

DE LA

Société mutuelle et patriotique des Jurassiens bernois

pour 1894.

RECETTES

Solde en caisse en janvier 1894	Fr.	333»71
Cotisations de l'année, entrées de sociétaires et amendes	»	1784»60
Retiré à la Banque Rieckel	»	50»—
Don	»	29»69
Total	Fr.	2194»—

DÉPENSES

Indemnité pour 494 jours de maladie à fr. 2»50	Fr.	1235»—
Deux décès	»	100»—
Remis à la Banque	»	200»—
Réassurance	»	111»70
Délégations diverses, imprimés, frais de convocation, etc., etc.	»	166»39
Solde en caisse	»	380»91
Total	Fr.	2194»—

Patriotique.

Cotisations perçues et reliquat d'une fête champêtre	Fr.	101»10
Frais de délégation et don	»	36»40
Boni	Fr.	64»70

Fortune de la Société :

En dépôt à la Banque Rieckel	Fr.	2769»70
Solde en caisse	»	380»91
Dû en cotisations	»	130»—
Total	Fr.	3280»61

A. Rais, caissier.

Les Jurassiens bernois et tous les citoyens suisses qui désirent faire partie de la Société mutuelle et patriotique des Jurassiens bernois, peuvent prendre connaissance du règlement et demander des formules d'admission chez les membres du comité soussignés :

MM. Prêtre, Constant, président, rue du Grenier 10.
Ad. Frossard, vice-président, rue Léopold Robert 26.
Emile Robert, secrétaire, rue des Fleurs 14.
A. Rais, caissier, rue de la Chapelle 5.
Lavoyer, Ls-Arnold, vice-secrétaire, rue de la Ronde 17.
Boillot, Alcide, vice-caissier, rue du Progrès 59.
Maître Joseph, assesseur des malades, rue Fritz Courvoisier 24.
Comtesse, Adolphe, assesseur des malades, rue des Granges 10.
Gigon, Eugène, assesseur des cotisations, rue du Progrès 119.
Chatelain, Lucien, assesseur des cotisations, rue de la Demoiselle 51.
Girod, Albert, rue du Progrès 12.
Bregnard, Paul, rue du Parc 44.
Frésard, Louis, rue du Grenier 4.

La Chaux-de-Fonds, Janvier 1895.

Variétés

Le platine

Le platine a trouvé des usages très nombreux et en trouve encore tous les jours de nouveaux. La Russie en a jusqu'ici le monopole ; il y a bien des grains de platine dans les serpentines du Brésil et des Cordillères ; mais les seuls gisements exploitables sont ceux de l'Oural. C'est M. Le Play qui, dans un voyage fait en 1844 en Russie, a montré que les sables platinifères de ce pays sont exclusivement dans des vallées ouvertes au milieu de roches serpentineuses et que la richesse de ces sables est en rapport avec la distance de la serpentine. Les principaux gisements sont au Nord, dans le gouvernement de Perm, dans les propriétés du comte Schouvalof, dans celles de Mme Polovtsof, dans des domaines appartenant à l'Etat. Ces gisements sont sur le versant Est ; sur le versant Ouest, il y en a d'autres appartenant aux héritiers du prince Demidof. Le platine se trouve dans des sables souvent aurifères, fréquemment recouverts de couches de tourbe.

La production annuelle du platine a été, dans les douze dernières années, de 4000 kilogrammes en moyenne ; elle s'est élevée lentement, dans les dernières années, à cause des besoins nouveaux nécessités par les applications de l'électricité et par les besoins croissants de certaines industries chimiques ; depuis 1886, le prix du platine s'est beaucoup élevé ; il était, en 1886, de 3000 roubles les 16 kil. 38 ; en 1890, ce prix s'est élevé à 12,000 roubles. Le minerai n'est envoyé en Russie que dans deux laboratoires, celui de MM. Colbert et Lindfors et le laboratoire chimique ; ces deux laboratoires sont a Saint-Pétersbourg. Ils suffiront pour longtemps encore aux besoins du commerce, car la consommation du monde entier en platine ne dépasse pas encore annuellement quatre tonnes.

Service graphologique de l'IMPARTIAL

Baton d'épines. — Je ne dirais pas «qui s'y frotte s'y pique», parce que, à tout prendre; vous n'êtes pas aussi dangereux que vous en avez l'air. Quand quelque chose ne vous touche pas personnellement, vous êtes d'humeur assez accommodante, mais vos intérêts une fois en jeu, je ne me fierais guère à votre douceur apparente. Votre imagination, vive à l'excès, va souvent bien au-delà de la réalité et vos jugements ne sont pas toujours des plus charitables. Cependant je vous crois d'un commerce agréable, ne vous faisant pas trop de mauvais sang et sachant prendre la vie par le bon bout. Quoique peu artistique de tempérament, vous ne manquez pas de goût et les choses spirituelles vous attirent tout particulièrement.

Chardon. — Vous me paraissez appartenir à cette heureuse classe de pesonnes qui ont du goût, du flair, quelques excellentes idées, sont très soucieuses de leur réputation, ne se laissent pas marcher sur le pied, mais savent aussi céder quand il le faut, possèdent une intelligence et une culture intellectuelle suffisantes pour faire bonne figure en société, assez de bienveillance et de douceur pour passer pour bonnes et charitables, juste l'amour-propre qu'il faut pour se présenter à son avantage, sans risquer de se faire accuser de prétentions ridicules, de la réserve sans dissimulation et tout le tact voulu.

Graphologo.

Conditions

Toute personne qui voudra obtenir une description succincte de son caractère, d'après son écriture, devra envoyer, sur papier non ligné, une page d'écriture courante, de premier jet, avec la signature. Cette dernière condition est essentielle. On peut se servir, vis-à-vis de nous, d'un pseudonyme, et mettre dans la lettre à nous adressée, le pli fermé destiné au service graphologique proprement dit, que nous transmettrons à qui de droit. Il va de soi que la discrétion la plus absolue est dans tous les cas assurée à ce service.

Toute demande d'analyse devra être accompagnée de **1 fr. 25** *en espèces ou en timbres-poste.*

CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 10 mars 1895

Eglise nationale
9 ½ h. du matin. Prédication.
11 h. » Catéchisme.

Salle du collège de l'Abeille
9 ½ h. du matin. Prédication.
Ecoles du dimanche : 11 heures du matin, aux Collèges primaire et de l'Abeille.

Eglise indépendante
9 ½ h. du matin. Prédication.
11 h. » Catéchisme.

Chapelle de l'Oratoire
9 ½ h. du matin. Prédication.
7 ½ h. du soir. Méditation.
Ecoles du dimanche: 11 heures du matin, au Vieux-Collège, à l'Oratoire et à la salle de la Croix-Bleue.

Deutsche Kirche
9 ½ Uhr Vorm. Predigt.

Eglise catholique chrétienne
9 ½ h. du matin. Culte liturgique. Sermon.
10 ½ h. » Catéchisme.

Eglise catholique romaine
8 h. du matin. Messe basse.
9 ¾ h. » Office, sermon.
1 ½ h. après midi. Catéchisme.
2 h. » Vêpres et bénédiction.

Chapelle morave (rue de l'Envers)
10 h. du matin. Prédication.
7 h. du soir. Réunion d'édification.
Mercredi 13 mars :
8 ½ h. du soir. Etude biblique.

Société de tempérance de la Croix-Bleue
(Rue du Progrès, 48)
Samedi 9 mars, à 8 ½ h. du soir. Réunion de prières, dans la petite salle.
Dimanche 10, à 8 h. du soir. Réunion d'évangélisation et de tempérance.
Lundi 11, à 8 ¼ h. du soir. Réunion d'édification mutuelle, dans la petite salle.
Jeudi 14, à 8 ½ h. du soir. Réunion d'alliance évangélique.

Bischœfl. Methodistenkirche
Eglise Méthodiste (Rue du Progrès)
9 ½ Uhr Vormittags. Gottesdienst.
11 » Sonntagsschule.
8 » Abend. Gottesdienst.
Mittwoch Abends, 8 ½ Uhr, Bibel und Gebetstunde
Freitag, Abend, 8 ½ Uhr, Mænner und Jünglingsverein.

Evangélisation populaire
102, Demoiselle, 102
9 ½ h. du matin. Culte avec Sainte-Cène.
2 h. après midi. Réunion d'évangélisation.
8 h. du soir. » »
Lundi, 8 h. soir. » »
Mardi, 8 ½ h. soir. Etude biblique.
Jeudi, 8 h. soir. Réunion d'Evangélisation.

Mission Evangélique
Rue du Premier Mars, 11 a.
10 heures du matin. Culte avec Sainte-Cène.
11 » » Ecole du dimanche.
2 ½ h. après midi. Réunion d'évangélisation.
8 heures du soir. » »
Lundi, 8 h. soir. » »
Mardi. 8 ½ h. soir. Etude biblique et réunion de sanctification.
Jeudi, 8 h. » Réunion d'évangélisation.

Deutsche Evangelisation
Sonntag : 11 Uhr Vorm. Sonntagsschule, Serre 41.
» 4 » Nachm. Gottesdienst, Envers 37.
Montag : Abens 8 ½ Uhr. Jünglingsverein, Envers N° 30.
Mittwoch : » 8 ½ Uhr. Bibelstunde, Envers 30.

Eglise adventiste
(Rue du Temple Allemand 37)
Samedi, 9 ½ h. du matin. Culte.
1 ½ h. après midi. Etude biblique pour adultes et enfants.
Mardi, 8 ½ h. du soir. Réunion de prière et travail missionnaire.
Vendredi, 8 ¼ h. du soir. Lecture biblique.

Armée du Salut
Rue de la Demoiselle 127
7 h. et 10 h. du matin, réunion dn sainteté.
1 h. après-midi, culte des enfants.
2 ½ h. après-midi, réunion de louanges.
8 h. soir, réunion de salut.
Mardi à 8 ½ h. soir, réunion de soldats.
Vendredi à 8 ¼ h. soir, réunion de sanctification.
Lundi, mercredi, jeudi et samedi, à 8 ½ h. du soir, réunions de salut.

☞ Il arrive très fréquemment que l'on nous demande l'indication d'adresses concernant des annonces qui portent la mention :

« *S'adresser sous initiales...* »

Afin d'éviter toute démarche inutile, nous rappelons que dans ce cas, l'on doit adresser les offres **par écrit** au bureau du journal, en indiquant sur l'enveloppe les initiales ou chiffres mentionnés dans l'annonce. Nous transmettons ensuite à nos commettants les offres qui nous sont parvenues.

Administration de l'IMPARTIAL.

Leçons. Une jeune demoiselle cherche des élèves pr des leçons de **piano,** d'**allemand** et d'**anglais.** Prix très modérés. — S'adr. à M. Bâcher, conducteur de routes, Crêt-du-Locle, ou écrire à Mlle Rose MEYER, Poste restante, Chaux-de-Fonds. 2793-1

Logements à louer

pour Saint-Georges 1895 :

Balance 12. Un **3me étage** de 2 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. 2309-8*

Collège 4. Un LOCAL à l'usage de boulangerie ; selon convenance, ce local pourrait être utilisé comme magasin. Prix modéré. 2310-8*

Charrière 4. Logement au 2me étage de trois chambres, cuisine et dépendances. 16502-25*

S'adresser à l'Etude
A. Monnier, avocat
Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché),

A louer

pour entrer à volonté, rue des Terreaux, n° 14, un troisième étage de 3 pièces, cuisine. alcove, corridor et dépendances. Prix fr. 500, eau comprise. — Un petit pignon. Prix fr. 15 par mois. Gaz dans les allées. — S'adresser à M. J. Morand, au 1er étage. 13724-39*

FROMAGES gras de Son Martel

L'Exploitation agricole des Eroges au Locle informe sa clientèle que les Fromages de la fin de l'été 1894 sont bons à être livrés à la consommation.
Avis aux amateurs de fromages entièrement gras !
H-799-C 3007-3

PENDULERIE SOIGNÉE

A. Weber-Humbert
73, RUE DU DOUBS 73.

RÉGULATEURS à quarts, première qualité, Genre Cathédrale, dep. Fr. 62
RÉGULATEURS à ressorts et sonnerie, première qualité, depuis Fr. 40
RÉGULATEURS à poids et sonnerie, première qualité, depuis Fr. 52
PENDULES de Salon, sonnerie à quarts, genre Cathédrale. 10290-15
Qualité unique dans tous les genres ; garantie absolue.

A louer

pour St-Georges et pour St-Martin 1895, à la rue du Doubs et de l'Hôpital : BEAUX LOGEMENTS de 3 et 4 pièces, finis avec le dernier confort.
S'adresser chez M. A. Nottaris, entrepreneur, rue de la Paix 53 bis. 1964-3

Veuve A.-H. Calame
rue de la Demoiselle 74.
PAPETERIE - MERCERIE
Fournitures de Bureau et d'Ecole
Fournitures pour Tailleuses.
Thé - Chocolat
Tabacs & Cigares 11252-48

LAIT. On demande encore quelques bonnes pratiques pour du lait première qualité. Livraison à domicile. — S'adresser au magasin, rue du Nord 1, route de Bel-Air. 2788-1

Banque Commerciale Neuchâteloise

Le dividende de l'exercice 1894 est fixé à 24 fr. Il est payable dès ce jour à la Caisse de la Banque à Neuchâtel et aux Caisses dans le canton, sur la présentation des certificats d'inscription, accompagnés d'un bordereau portant quittance et décharge.
Neuchâtel, le 21 Février 1895.
2370 **La Direction.**

AVIS

Le soussigné, commissionnaire de Saint-Imier-Chaux-de-Fonds, a l'honneur d'informer le public qu'il a toujours ses **dépôts** aux endroits ci-dessous ;
MM. **Henri Sandoz,** rue Neuve 2 ;
Hummel fils, rue Léopold Robert 30 ;
Winterfeld, épicerie, à côté du café Stucky, rue Léopold Robert 59 ;
Arthur Gostely, cafetier, place de l'Ouest et rue du Parc 33.
2924 **Nicolas BILL.**

ATTENTION

Dans une famille d'honnêtes agriculteurs du canton de Berne, on recevrait un **jeune garçon** de 12 à 15 ans pour apprendre l'allemand. — S'adresser à M. Tell Grosclaude, à St-Blaise. 2455

A louer pour St-Georges 1895

un petit MAGASIN avec logement, situé à la rue du Puits.
S'adresser Etude J. Breitmeyer, not., Place de l'Hôtel-de-Ville 6. 2854-4

LIQUIDATION à très bas prix
de tous les
CALENDRIERS à effeuiller
Papeterie A. Courvoisier, place du Marché

Madame de Perny lit un journal à l'ombre d'un magnifique polonia.

Sosthène, couché dans un hamac, fume un excellent régalia, en regardant le ciel bleu.

L'enfant se roule sur un gazon doux et fin comme un duvet, pendant que Fanor, le chien de chasse favori du marquis, fait autour de lui des bonds joyeux. Pour le moment, le petit Eugène s'amuse et prend ses ébats sous les yeux du vieux Firmin. C'est presque toujours le brave serviteur qui se charge de veiller sur le jeune maître en l'absence de la nourrice. Celle-ci n'a pas voulu se séparer de son cher nourrisson, dont elle est devenue la gouvernante.

Au bout d'un instant, voulant sans doute inviter le joyeux Fanor à un autre jeu, l'enfant se releva et se mit à courir du côté d'un bassin creusé à l'extrémité de la pelouse.

Firmin, craignant que l'enfant ne tombât dans l'eau, s'élança pour le retenir en criant :

— Monsieur le comte, prenez garde, arrêtez-vous, l'eau, l'eau !

Un éclat de rire du petit garçon lui répondit.

Plus agile que Firmin, Fanor s'était déjà précipité au devant de l'enfant et couché sur le dos en le tenant dans ses pattes. Du reste, il n'y avait pas eu l'ombre d'un danger, car l'enfant était encore à une assez grande distance du bassin.

Le marquis avait entendu Firmin. Il l'appela.

— Firmin, lui dit-il d'un air contrarié, tu viens encore de retomber dans ton vieux péché.

— C'est vrai, monsieur le marquis, balbutia le serviteur.

— Eh bien, Firmin, je m'étonne que tu ne tiennes aucun compte de mes observations. Encore une fois, je te défends de parler ainsi à mon fils. Docteur, vous devez être de mon avis : entendre un homme de l'âge de Firmin appeler un enfant, un bambin qui n'a pas encore deux ans « monsieur le comte », n'est-ce pas ridicule ?

— Vous avez raison, monsieur le marquis, répondit le docteur.

— Je ne veux pas élever mon fils sottement, à l'école des vieux préjugés, reprit vivement le marquis ; je ne veux pas qu'il grossisse un jour la masse de ces gandins pommadés qui traînent partout leur vie inutile et qui dépensent follement la fortune de leur père sans aucun profit pour personne. Je tiens à faire de mon fils un homme, un homme qui n'ait pas de fausses idées. Pour cela, il faut qu'il sache de bonne heure qu'un titre n'est rien, que la richesse n'est qu'un dépôt dont on doit faire un noble emploi, et qu'avant d'être quelque chose par ses ancêtres, il faut être d'abord quelque chose par soi-même.

— J'ai oublié, dit Firmin, excusez-moi, monsieur le marquis ; voyez-vous, c'est plus fort que moi, l'habitude.

— Va, mon brave, je ne t'en veux pas, et je te pardonne, reprit le marquis en posant sa main sur l'épaule du vieux domestique ; mais souviens-toi mieux de mes paroles et pénètre-toi bien qu'il s'agit de l'éducation que je veux donner à mon fils. Appelle-le tout simplement Eugène. A toi comme aux autres, je ne demande qu'une chose, c'est qu'on ait pour lui le respect qu'on doit à l'enfance.

Le marquis reprit le bras du docteur, et ils s'éloignèrent pour renouer leur conversation, interrompue par le vieux serviteur.

Un instant après, madame de Perny, ayant fini de lire son journal, alla s'asseoir près de sa fille et de la visiteuse, dans la gloriette de jasmins. Bientôt une assez vive discussion s'engagea entre cette dernière et madame de Perny sur l'acclimation en France des fleurs et des arbustes exotiques.

La marquise, qui n'était pas fâchée de n'avoir plus à répondre aux questions de la visiteuse, s'empressa de profiter de l'occasion qui lui était offerte de reprendre sa liberté. Elle se leva en disant :

— Je vous laisse causer ensemble.

Et elle alla rejoindre son mari et le docteur.

— Ma chère Mathilde, lui dit le marquis, tu désires peut être consulter notre ami Gendron. Eh bien, tu vas me remplacer auprès de lui pendant que je vais tenir compagnie à ces dames.

Sur ces mots il s'éloigna rapidement.

La marquise arrêta sur le médecin son regard interrogateur.

— Docteur, dit-elle, n'est-ce pas plutôt mon mari qui désire que vous fassiez sur moi une expérience de votre savoir ? Vous savez combien je vous estime, et la véritable amitié que j'ai pour vous : dites-moi la vérité.

— Eh bien, madame la marquise, c'est vrai, vous avez deviné. M. de Coulange est persuadé que vous êtes un peu malade. Il voudrait que je découvrisse la cause de votre tristesse, de vos préoccupations constantes, et que je trouvasse le moyen de les faire disparaître.

— Que lui avez-vous répondu ? demanda-t-elle.

— Que vous n'êtes pas une malade ordinaire, madame la marquise, que l'esprit ne se laisse pas consulter comme le corps, que pour vous guérir, enfin, son amour était plus puissant à lui seul que la science de tous les médecins réunis.

La jeune femme baissa tristement la tête.

— Ah ! madame la marquise, reprit le docteur, quand vous aurez chassé loin de vous les idées noires qui vous assiègent sans cesse et brisent votre volonté, le jour où vous rouvrirez votre cœur au bonheur qui vous vient de toutes parts, aux joies intimes de la famille, ce jour-là, M. de Coulange vous reverra telle qu'il vous a connue quelques mois après votre mariage, souriante, joyeuse, ensoleillée, et il sera alors le plus heureux des hommes !

La marquise resta silencieuse ; mais le docteur entendit le bruit d'un soupir étouffé, et il vit que deux larmes roulaient dans ses yeux.

— Madame la marquise, dit-il, voici un banc à l'ombre, si vous voulez vous asseoir...

— Non, non, répondit-elle vivement ; la grande chaleur est passée ; marchons, au contraire, cela me fera du bien.

— Désirez-vous vous appuyer sur mon bras ?

Sans rien répondre, elle prit le bras du docteur.

Quand ils eurent fait une vingtaine de pas, la marquise reprit la parole.

— Ainsi, dit-elle, pendant tout ce temps que vous avez causé avec mon mari, vous avez causé de moi ?

— Uniquement de vous, madame la marquise. Comme toujours il m'a fait part de ses inquiétudes. Vous êtes tout pour lui ; pour vous savoir heureuse, que ne ferait-il pas ?

— Ses inquiétudes ! oui, oui, je les comprends... Docteur, je sais qu'il souffre et qu'il n'est pas plus heureux que moi. Ah ! si je pouvais... Mais non, je ne peux rien !

(A suivre.)

12me Année. — 1895 N° 15. XXXIme Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5»50; trois mois, fr. 3.

LES DRAMES DE LA VIE

DEUX MÈRES

PAR

EMILE RICHEBOURG

I

LA FIGURE DE CIRE

PREMIÈRE PARTIE

CONDAMNÉ A MORT

La majeure partie de la fortune de la défunte était en propriétés foncières, lesquelles n'étaient grevées d'aucune hypothèque Il y avait tout près de trois millions de valeurs déposées à la Banque de France. Cette somme énorme représentait les économies faites par la duchesse dans les vingt années précédentes.

Sosthène et sa mère tinrent conseil. Ils se tracèrent un nouveau plan de conduite et cherchèrent à se rassurer réciproquement

Compromise par son silence et plus encore par les lettres qu'elle avait écrites à son mari, ils ne devaient rien craindre du côté de la marquise. Elle était bel et bien leur complice. En supposant qu'elle fût poursuivie par le remords et l'horreur de tromper le marquis, ils n'admettaient pas qu'elle eût le courage de se faire leur dénonciatrice. D'ailleurs, en révélant le crime, en accusant sa mère et son frère, ce qui leur semblait une monstruosité, ne s'accusait-elle pas elle-même ?

La mère et le fils, si dignes l'un de l'autre, décidèrent donc qu'ils attendraient les événements, en se tenant sur leur garde, c'est-à-dire constamment prêts à se défendre contre n'importe quel danger.

Un mois s'écoula. On était arrivé à la fin d'octobre.

Un matin, vers dix heures, on sonna à la grille du château. Aussitôt tout le monde fut sur pied. Un domestique courut ouvrir. Une chaise de poste, traînée par deux chevaux vigoureux, entra et vint s'arrêter devant le grand escalier.

C'était le marquis de Coulange qui arrivait accompagné du docteur Gendron et de son vieux valet de chambre.

Madame de Perny et son fils, devançant la marquise, se précipitèrent au-devant des voyageurs.

M. Gendron mit pied à terre le premier et tendit la main au marquis pour l'aider à descendre.

M. de Coulange n'était pas reconnaissable. Assurément il était toujours très faible et réclamait encore beaucoup de soins avant qu'on pût espérer sa guérison complète ; mais il n'avait plus ce teint livide et jaunâtre et cette maigreur affreuse qui, naguère encore, le faisaient ressembler à un cadavre.

Avant qu'il eût eu le temps de jeter un regard autour de lui, il se trouva dans les bras de madame de Perny. Il l'embrassa affectueusement. Ensuite ce fut le tour de son beau-frère. Le marquis était très ému.

— Je sais tout ce que je vous dois, leur dit-il, je vous montrerai bientôt ma reconnaissance.

Puis voyant apparaître la marquise :

— Ah ! Mathilde ! s'écria-t-il en ouvrant ses bras.

La jeune femme était venue lentement, car elle se soutenait à peine sur ses jambes fléchissantes. Toute en larmes, elle se jeta au cou du marquis.

Ce fut une délicieuse étreinte, pleine de tendresse et d'amour.

Pour Mathilde, c'était plus que le retour de l'époux aimé après une longue absence. Elle avait vu partir le pauvre condamné à mort, c'était un ressuscité qu'elle voyait revenir !

— Edouard, dit-elle, ne te fatigue pas, appuie-toi sur moi.

— Oh ! je suis plus grand garçon que cela, répondit le marquis d'un ton joyeux, n'est-ce pas, docteur? Je marche seul maintenant et, si je me sers encore d'une canne, c'est uniquement pour faire le coquet.

Pourtant, ma chère Mathilde, continua-t-il, je prends ta main pour que tu me conduises près de notre enfant.

La marquise sentit comme une griffe de fer labourer sa poitrine. Une sueur froide mouilla son front et elle crut qu'elle allait défaillir. Mais elle se remit assez promptement et, sa main dans celle du marquis, elle monta les marches de l'escalier.

Tout bas elle se disait :

— Voilà le calice, voilà mon martyre !

Elle mena le marquis dans la chambre de la nourrice. Madame de Perny, Sosthène, le docteur et Firmin y entrèrent derrière eux.

Sosthène et sa mère étaient pâles et agités. C'était le

moment de la dernière et suprême épreuve, et, certes, ils étaient loin d être tranquilles.

La nourrice tenait le petit sur ses genoux. Elle se leva. Le marquis s'approcha. Pendant un instant, il regarda l'enfant, ayant dans le regard une indicible ivresse. Puis il le prit dans ses bras, l'éleva à la hauteur de ses lèvres et lui mit un baiser sur le front.

— Cher petit être, dit-il d'une voix vibrante d'émotion, tu auras, je l'espère, le cœur, la noblesse, la grandeur, les sentiments généreux, toutes les hautes vertus de tes ancêtres !

Puis, se tournant vers la marquise :

— Mathilde, chère Mathilde, reprit-il, cet enfant, ce fils que tu m'as donné est le gage de mon éternel amour. Il n'est pas seulement l'espoir de notre maison, nos joies les plus pures reposent sur sa tête, et par lui notre vie aura tous les rayonnements.

La marquise ne répondit pas. Elle ne pouvait rien dire. Elle s'était un peu éloignée et elle tenait sa tête baissée pour cacher son trouble.

Cette fois, M. de Coulange s'aperçut de l'attitude embarrassée de la jeune femme. Il se disposait à faire sa remarque tout haut, lersque madame de Perny s'empressa de lui dire à voix basse :

— Ne faites pas attention, tantôt je vous expliquerai cela.

Puis, élevant la voix, elle reprit audacieusement :

— N'est-ce pas qu'il est gentil comme un chérubin, monsieur le marquis? Sosthène prétend qu'il ressemble à Mathilde ; mais je ne suis pas de son avis. Monsieur le marquis, ne trouvez-vous pas comme moi que c'est à vous qu'il ressemble ?

— Nous verrons cela plus tard, répondit M. de Coulange en souriant.

Et il remit l'enfant dans les bras de la nourrice.

A ce moment un domestique vint annoncer que le déjeuner était servi. On passa dans la salle à manger et on se mit à table. Le repas terminé, madame de Perny prit le bras du marquis et l'emmena dans sa chambre.

— J'avais hâte de me trouver seul avec vous, lui dit M. de Coulange. Je n'ai pas à me plaindre de l'accueil qui m'a été fait ; mais je vois, je sens que ce n'est point là la joie et le bonheur auquel je m'attendais. J'avais déjà remarqué autrefois qu'il y a en Mathilde un fond de tristesse dont j'ai vainement cherché à pénétrer la cause. Aujourd'hui, cette tristesse inexplicable est devenue plus apparente ; on la voit dans son regard, dans son attitude, on la sent dans l'expression de sa physionomie. Je vous en prie, ne me cachez pas la vérité ; que se passe-t-il ?

— Rien qui soit de nature à vous alarmer, monsieur le marquis. Vous savez combien votre femme est sensible, et vous comprendrez qu'il reste encore des traces de ce qu'elle a souffert pendant ces longs mois passés loin de vous dans des inquiétudes mortelles. Sa santé s'est affaiblie et le moral a été un peu atteint. Pour ne vous rien cacher, je dois vous dire que nous avons craint en même temps pour ses jours et pour sa raison. Mais j'étais près d'elle, je lui ai donné mes soins, et j'ai eu le bonheur de la mettre à l'abri d'un danger et de triompher de l'autre. Avec le temps, entourée de votre affection, Mathilde retrouvera sa gaieté des jours heureux ; vous verrez peu à peu disparaître cette langueur qui vous inquiète. A votre arrivée, avec quelle joie elle s'est jetée dans vos bras !... Monsieur le marquis, je peux bien vous le dire, votre femme vous aime trop !

— Oui, oui, elle m'aime... Oh ! je n'ai jamais douté de sa tendresse !

— Vous êtes tout pour elle, monsieur le marquis ; seul, constamment, vous occupez toute sa pensée ; il semble que son amour pour vous ait étouffé dans son cœur tous les autres sentiments d'affection. Sosthène et moi, nous lui sommes devenus presque indifférents ; on pourrait croire qu'elle ne nous aime pas. Je dirai plus, monsieur le marquis, son enfant lui-même...

— Ainsi, c'est vrai, s'écria douloureusement M. de Coulange, elle n'aime pas son enfant !

— Je ne dis pas cela, monsieur le marquis, et je ne voudrais même pas le supposer ; mais elle s'occupe si peu de lui, elle lui témoigne une telle indifférence, que j'en éprouve un véritable chagrin. Elle aime certainement son enfant, s'il en était autrement, ce serait contre nature ; mais si je m'en rapporte à ce que j'ai observé, je crois qu'elle aurait peur de ne plus vous aimer assez, si elle lui donnait une part de sa tendresse. N'est-ce pas étrange, monsieur le marquis ?

— Oui, c'est étrange !

— Je me suis déjà demandé plus d'une fois s'il n'y avait pas là une maladie.

— Une maladie, répéta le marquis ; oui, c'est bien possible.

— Alors vous êtes de mon avis ?

— Il le faut bien, puisque c'est la seule manière d'expliquer la conduite bizarre de Mathilde.

— Ce serait donc une monomanie ?

— Hélas ! oui, une affection cérébrale produite par les tourments que je lui ai causés.... Pauvre Mathilde !... Ah ! ce n'est pas ainsi que je devrais la retrouver ! Je revenais si heureux !... Dieu ne veut pas que mon bonheur soit complet. Mais nous la guérirons. Je ne ferai jamais assez pour elle et je n'aurai pas trop de mon amour pour lui faire oublier tout ce qu'elle a souffert pour moi. Comme vous le disiez tout à l'heure, ma mère, je l'entourerai de tant d'affection, de soins et de tendresse, qu'elle retrouvera son sourire et sa gaieté des jours heureux.

— Pour Mathilde, monsieur le marquis, votre tendresse sera le meilleur médecin.

— J'ai cet espoir. Mais, dites-moi, quand vous vous êtes aperçue de cette indifférence qu'elle a pour son enfant, ne lui avez-vous pas fait des observations ?

— Je n'ai pu lui cacher mon étonnement et je me suis même permis de lui faire des reproches.

— Eh bien ?

— Eh bien, monsieur le marquis, elle m'a répondu par des larmes, des sanglots. Un jour que j'avais été un peu vive, trop sévère peut-être, elle a été prise d'une crise nerveuse qui m'a beaucoup effrayée. J'ai compris que je la tourmentais inutilement, que je la faisais cruellement souffrir et que, dans l'intérêt de son repos et de sa santé, je devais renoncer à lui parler de son enfant.

Le marquis avait des larmes dans les yeux, il était désolé.

— Monsieur le marquis, me permettez-vous de vous donner un conseil ? reprit madame de Perny de sa voix hypocrite.

— Certainement.

— Eh bien, il faut que vous évitiez, avec le plus grand

soin, de contrarier votre femme ; laissez-la libre d'agir selon ses idées, et ne lui faites jamais sentir que vous vous apercevez de sa froideur pour son enfant.

— Ce sera dur pour moi, répondit le marquis ; mais vous avez raison, je ferai ce sacrifice ; c'est un devoir que je dois m'imposer.

— Oui, laissez faire le temps, reprit l'astucieuse femme ; je suis convaincue qu'il y aurait un danger sérieux à lui faire des reproches ou des remontrances, car nous ne devons pas perdre de vue que Mathilde est une sensitive. Elle réfléchira, alors ses sentiments changeront et elle reconnaîtra ses torts.

Voilà, monsieur le marquis, ce que je tenais à vous dire, l'explication que je devais vous donner.

— Vous avez bien fait de me prévenir, et je vous en remercie, répondit M. de Coulange.

Le soir, Sosthène dit à sa mère :

— Vous avez longtemps causé avec le marquis ; que s'est-il passé entre vous ?

— Je me suis jetée au-devant du danger qui nous menaçait et je l'ai conjuré, répondit-elle. Maintenant, nous pouvons être tranquilles, M. de Coulange ne s'étonnera de rien.

— Comment avez-vous fait ?

Madame de Perny se mit à rire. Puis elle répondit :

— Je lui ai mis un bandeau sur les yeux.

DEUXIÈME PARTIE

LA FIGURE DE CIRE

I

Dans les jardins

Vingt mois se sont écoulés depuis les évènements que nous venons de raconter.

Nous sommes au mois de juin.

Nous retrouvons les principaux personnages de notre histoire au château de Coulange.

Le marquis, parfaitement rétabli, est redevenu tel qu'il était avant son mariage. De cette cruelle et longue maladie qui l'a conduit à un doigt de la tombe, il ne reste maintenant que le souvenir d'une grande déception pour M. de Perny et sa mère, d'angoisses et de douleurs pour les autres. Plein de santé et de vie après avoir vu la mort de si près, riche, aimé, jouissant d'une grande considération et se croyant le père d'un fils qu'il adore, M. le marquis de Coulange se trouverait complètement heureux s'il n'était pas tourmenté à son tour par les inquiétudes que lui cause la santé de la marquise.

Fidèle à la promesse qu'il a faite à sa belle-mère, il a toujours évité avec soin de faire aucune allusion à l'indifférence de la jeune femme, à sa froideur, à son éloignement pour l'enfant. Et pourtant ce serait pour lui une joie bien vive si Mathilde avait pour le pauvre petit la tendresse d'une mère. Il sent ce que cette espèce d'antipathie inexplicable a de pénible, de douloureux, et les conséquences qu'elle peut avoir plus tard, touchant l'éducation de son fils ; aussi a-t-il pour l'enfant la tendresse la plus excessive.

— Il faut que je l'aime pour deux ! s'est-il dit.

La marquise n'a guère changé. Elle a gardé sa tristesse et beaucoup de ses sombres pensées. Elle a encore de longues heures de rêveries ; c'est toujours avec terreur qu'elle regarde dans l'avenir ; souvent elle verse des larmes secrètes.

Son mari ne lui parle jamais de l'enfant ; elle a facilement deviné qu'il suivait en cela les conseils de sa mère. Madame de Perny lui a évité ainsi une horrible torture ; elle ne lui en sait aucun gré ; mais, dans son cœur, elle remercie le marquis.

Se voyant entourée des soins les plus affectueux et mieux aimée que jamais, elle voudrait oublier afin de répondre à tant d'attentions et de prévenances ; mais, même dans la plus grande intimité, elle se sent glacée par l'épouvante qui est en elle. Oui, elle voudrait oublier et elle ne peut pas... Elle voit le bonheur facile et il lui est défendu. Son existence est empoisonnée. Son amour si grand, si pur, est profané, il est comme enveloppé d'un suaire. Chaque fois qu'elle pense à cet enfant sur la tête duquel le marquis a déjà placé de si belles espérances, elle sent un frisson courir dans tous ses membres, son sang se fige dans ses veines.

Parfois, cependant, reconnaissante et émue du redoublement de tendresse que son mari a pour elle, il lui semble que son horizon s'agrandit et qu'il se fait une clarté soudaine dans l'ombre qui l'entoure. C'est dans le ciel noir une échappée de soleil. Alors elle s'anime, son regard brille, sa poitrine se dilate et son délicieux sourire d'autrefois reparaît sur ses lèvres.

Pour le marquis c'est un signe d'espérance, c'est une joie !

Mais, hélas ! ce n'est qu'un éclair de gaieté, l'oubli de la souffrance pendant quelques minutes. La jeune femme est vite reprise par ses sombres pensées, et elle se replonge dans sa nuit.

Madame de Perny et son fils sont toujours là. Leur situation est la même. Le marquis continue à être la dupe de leur hypocrisie, de leur fausse amitié.

Sosthène conserve ses fonctions d'intendant. Si le marquis y regardait de plus près, il s'apercevrait peut-être que son beau-frère ne se gêne pas beaucoup pour abuser de sa confiance en lui faisant approuver des comptes dont l'exactitude n'est pas parfaite. Mais M. de Coulange est tellement riche, que c'est à peine s'il dépense dans l'année le tiers de ses revenus. Cela permet à Sosthène de troubler les eaux et d'y pêcher à son aise. Car M. de Perny est resté un viveur, un homme de plaisir, et il a ses passions à satisfaire. Et puis il est bon de dire qu'il n'a pas renoncé complètement à ses prétentions sur la fortune de son beau-frère. En attendant mieux il fait ce qu'il peut, ou plutôt il prend ce qu'il veut.

Il est quatre heures de l'après-midi : le soleil commence à descendre vers le couchant ; la chaleur est moins grande et il y a plus d'ombrage ; l'air est encore rafraîchi par une brise embaumée qui passe dans les arbres en faisant chanter les feuilles.

Les habitants du château viennent de descendre dans les jardins.

Assise sous une coupole de jasmins, la marquise cause avec une châtelaine du voisinage qui est venue lui faire une visite.

M. de Coulange et Ernest Gendron se promènent gravement dans une allée. Le jeune docteur est resté le médecin du marquis, mais il est aussi devenu son ami.

Au lieu de fer

Au lieu d'huile de foie de morue

on fera usage avec le plus grand succès
DE

l'Hématogène du Dr-méd. Hommel

pour enfants et adultes, dans tous les cas **d'état de faiblesse générale, anémie, chlorose, faiblesse du cœur, faiblesse des nerfs** (neurasthénie), **maladies de poitrine, épuisement physique et intellectuel, manque d'appétit, maladies** de **l'estomac** et des **intestins** — maladies dans lesquelles le sang perd toujours de son **contenu en manganèse et fer — rachitisme** (dit « maladie anglaise », amollissement des os), scrofulose (soit impuretés du sang, enflure et inflammation des glandes) — maladies dans lesquelles les **sels sanguins** sont en outre fortement réduits.

Goût très agréable. Puissant excitant de l'appétit. Action très efficace dans les maladies de poitrine pour une cure fortifiante.

L'Hématogène du Dr méd. Hommel est de l'hémoglobine concentrée, purifiée, débarrassée de bacilles, sous sa forme **liquide** la plus facilement digestive. **L'hémoglobine est la combinaison organique naturelle du sel de manganèse et de fer des aliments ;** ce n'est donc pas un médicament ou un remède spécial pour une maladie déterminée quelconque, mais c'est un produit extrait des aliments **pouvant être pris constamment comme fortifiant,** pur ou mélangé à la boisson par les enfants ou les adultes maladifs et débiles. Les résultats extraordinaires obtenus par l'Hématogène du Dr-méd. Hommel proviennent de sa propriété de régler automatiquement resp. de compléter normalement le contenu de l'organisme en **manganèse et fer,** ainsi qu'en **sels sanguins.**

L'usage de l'Hématogène est de la plus grande importance, dans l'ENFANCE et dans l'AGE LE PLUS AVANCÉ ; dans l'enfance, parce qu'une composition défectueuse du sang exerce dans la période de développement une influence décisive sur la vie tout entière ; **dans l'âge plus avancé,** parce que les organes de la formation du sang perdent alors de leur activité et ont besoin d'un stimulant **qui puisse en réalité prolonger la vie dans le vrai sens du mot.** 1092-1

Dépôts dans toutes les pharmacies. — Prix : fr. 3.25 le flacon de 250 gr. — Prospectus avec plusieurs centaines d'attestations **uniquement** médicales est à disposition, **gratis** et **franco.**

NICOLAY & Cie, laboratoire chimico-pharmaceutique, ZURICH.

Vente publique mobilière

Jeudi 21 Mars courant, dès 1 heure après midi, en son domicile et sous de favorables conditions, M. Christian GRAF, agriculteur sur la Montagne du Droit de Sonvillier, exposera en vente publique et volontaire, savoir : huit bonnes vaches laitières, deux génisses portantes, un veau de l'année, un cheval jument, deux porcs à l'engrais, un battoir, des chars à échelles, un char à brecette, des glisses, un rouleau, un moulin à vent, des harnais, une chaudière, un banc de charpentier, divers instruments aratoires, des pommes de terre, deux buffets, une pendule, une chiffonnière, une table et d'autres objets.

Renan, le 8 Mars 1895.

Par commission :
3072-2 A. MARCHAND, not.

Vente publique mobilière

Lundi 25 Mars courant, dès 1 heure après midi, la veuve et les enfants de feu Pierre ALLENBACH, en son vivant fermier aux Convers, Commune de Renan, exposeront en vente publique et volontaire, en leur domicile et sous de favorables conditions, savoir : cinq bonnes vaches laitières, une génisse portante, cinq veaux, deux porcs, une chèvre, un cheval de trait, quatre chars à échelles, un char à brecette, une voiture, un char à purin, un traîneau, trois glisses, un tombereau, une charrue, une herse, quatre brouettes, trois harnais, un moulin à vent, un grand assortiment d'instruments aratoires, divers meubles meublants, tels que : lits complets, tables, canapé, pendule, chaises, etc., de la batterie de cuisine, des pommes de terre et environ 15 toises de foin et regain, à consommer sur place.

Renan, le 8 Mars 1895.

Par commission :
3073-2 A. MARCHAND, not.

Immeubles à vendre

La Banque cantonale de Berne offre à vendre de gré à gré, sous des conditions très avantageuses, les immeubles lui appartenant ci-après désignés, savoir :

1. Une **maison d'habitation**, située dans le village de Sonvillier, renfermant 6 appartements avec dépendances.
2. Une **grande maison** double, située dans le village de Renan, renfermant 8 appartements avec dépendances.
3. Un **corps de propriété** situé au lieu dit « A la fin des Ecovats », à proximité du village de Renan, se composant d'une maison d'habitation rurale et d'un canton de terre en nature de jardins, verger et champ, le tout d'une superficie d'environ 12 arpents. 2403-1

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Adolphe Marchand, notaire, à Renan.

Vente de terrains à bâtir

et 2744-3

maisons en projet.

A vendre environ 27,000 m² de terrain à bâtir bien exposé. On le cèderait en bloc, par massifs ou par parcelle ; dans le dit terrain, il se trouve une magnifique carrière de moëllons et pierre de maçonnerie.

A la même adresse à vendre des belles petites maisons en projet ou de récente construction dans un quartier tranquille.

Pour tous renseignements s'adresser chez M. Antoine CASTIONI, Boulevard de la Citadelle 20.

A LOUER

A louer pour cas imprévu, pour St-Georges 1895, un APPARTEMENT de 3 à 4 belles pièces, au gré du preneur, cuisine avec alcôve, exposé au soleil, dans une maison d'ordre.

S'adresser en l'étude de MM. G. Leuba, avocat et Ch.-E. Gallandre, notaire, Place du Marché 10. 2240-1

A remettre

ensuite de circonstances de famille, dans un village du Vignoble, un commerce de Modes & Nouveautés en pleine activité. On accorderait des facilités de paiement contre garanties. — S'adresser Case postale 5, NEUCHATEL. 2400-7*

L'**Extrait de Viande** MAGGI à 15 et à 10 c. est sans pareil pour reposer immédiatement et d'une manière surprenante le corps et l'esprit. En vente chez Mr **Paul Hertig-Jaquet,** rue de la Chapelle. 3060-1

Nouveau **THÉ PECTORAL** Nouveau

Qualité irréprochable par sa composition.

Préparé très scrupuleusement et contenant tous les herbages et fleurs du Jura et des Hautes-Alpes. 2836-3*

TISANE très efficace contre Bronchites, Catarrhes, L'INFLUENZA et pour tous Maux de gorge.

MARCHANDISE TOUJOURS FRAICHE

Se vend au détail ou en paquets à 80 c.

Pastilles pectorales diverses

Jus de Réglisse, Pâtes Pectorales.

Droguerie E. PERROCHET FILS

4, Rue du Premier Mars 4, LA CHAUX-DE-FONDS

Attention !

J'expédie contre remboursement de **fr. 5.**— seulement :
1 bonne et solide chemise normale (système Jæger)
1 magnifique couverture de commode
2 cuillères fines en métal Britania, restant toujours blanches
2 fourchettes assorties du même métal
2 bons couteaux de table avec bonne lame et manche en bois noir
2 essuie-mains avec franges et bords rouge.

Je cède ces **10 pièces,** bien exécutées, de qualité solide et de toute fraîcheur au prix dérisoire de **fr. 5.**— seulement et m'engage, afin que personne ne risque rien, à reprendre chaque envoi qui ne conviendrait pas. 3069-1

A chaque envoi est joint **gratuitement** un morceau de savon fin de lis. (H-1072-Cz)

Madame F. HIRSCH,
Untere Kirchgasse 7, ZURICH.

Spécialité
d'Articles mortuaires

COURONNES en fer.
COURONNES en perles.
COURONNES en fleurs artificielles
COURONNES pour fossoyeurs.
COURONNES pour ensevelisseuses
BOUQUETS
GANTS 7833-89
BRASSARDS
MOUSSELINE
OREILLERS mortuaires.

AU
Grand Bazar du
Panier Fleuri

PATINS NORWÉGIENS
marque Esquimo

Blanchisseuse. Une bonne blanchisseuse et repasseuse se recommande aux gens de la localité pour de l'ouvrage ; on se charge aussi des raccommodages ; la même personne ferait aussi des journées. — S'adresser à Mlle M. Gäusmann, rue du Grenier 26, au 1er étage. 2852-1

AVIS AUX FABRICANTS !

Secrets américains pour boîtes or, même dans les plus faibles. Echantillons sur demande. Travail de toute confiance et prompt. — S'adresser par lettres, sous chiffres **X. 2903 Z.,** au bureau de l'Impartial. 2903-1

Avis aux fabricants de cadrans

Un décalqueur connaissant sa partie à fond, pouvant produire tous les genres, cherche à entrer en relations avec une maison sérieuse. Affaire importante. — Adresser les offres sous initiales **P. R. 2853,** au bureau de l'Impartial. 2853-1

Café-Restaurant

A remettre pour St-Georges prochaine, à 20 minutes de la Chaux-de-Fonds et dans une situation très avantageuse, un café-restaurant bien achalandé. Si on le désire, on peut y joindre des terres à cultiver. — S'adresser rue du Progrès 9, au rez-de-chaussée, à droite. 3064-3

Prêt hypothécaire

A prêter, pour le 23 Avril 1895, contre garantie hypothécaire en premier rang, une somme de **14,000** à **18,000 fr.** Intérêt 4 %. 2725-4

G. Leuba, avocat et Ch.-E. Gallandre, not.
Place du Marché 10.

A louer pour St-Georges

un petit **logement** composé d'une pièce à deux fenêtres, cuisine, alcôve et dépendances. Prix **300 fr.** l'an.

Un **atelier** à trois fenêtres, qui conviendrait tout spécialement à un graveur-guillocheur. Prix **200 fr.**

S'adresser de 11 h. à midi, au comptoir rue Fritz Courvoisier 7. 3070-3

CHOCOLAT SUCHARD

Médaille à l'Exposition universelle de Chicago. 13020-31

Aux parents ! Une veuve demande un enfant en pension. Bons soins sont assurés.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 3062-3

Pour cause de départ
Liquidation définitive
de
LAINAGES
et
MERCERIE
MAGASIN A. GRABER
15295-3 **rue St-Pierre 8.**

EXPORTATION. J'offre à vendre des montres métal, 18 lig. cylindre, à très bas prix.

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A la même adresse, on demande une place de remonteur. 2785-1

Une forte maison

d'exportation étrangère ayant emploi de quelques centaines de RÉPÉTITIONS en différents genres et titres, dans les prix extra-avantageux, demande prix-courants de fabricants faisant ces genres. Indiquer poids de boîte et prix du mouvement sans boîte. Indiquer également les conditions pour paiement comptant. — Adresser les renseignements sous X. 793 C., à MM. Haasenstein & Vogler, à HAMBOURG. 3000-1

Avis aux Négociants !

Un jeune homme de 16 ans, honnête et diligent, connaissant les deux langues et disponible vers fin Avril, est à placer dans une maison de commerce quelconque, où il pourra faire un sérieux apprentissage.

Pour renseignements ultérieurs, s'adresser, de midi à 2 h., à M. A Schæchtelin, rue du Doubs 83, au 3me étage. 2717-5*

MALADIES DES YEUX

Consultations du Dr **VERREY, rue Léopold Robert 47,** à la CHAUX-DE-FONDS, tous les **MERCREDI** de 3 à 6 heures après midi. 5729-18

MOUVEMENTS

de toutes grandeurs, ancre et cylindre, rem. et à clé, sont à vendre à prix très avantageux, chez M. **G. Perrenoud,** rue Jaquet-Droz 45, la Chaux-de-Fonds.

Achat de montres en tous genres. Payement comptant. 471-8

Cotons

COTON noir « Schickhardt », garanti 2 fr. 20 le paquet.
Cotons chinés.
Cotons Vigogne.
Cotons Anglais.
Cotons Estramadur crème.

FILS à crocheter en blanc, crème, écru, rose et noir.
TOILES cirées: Nappage, Faux-bois, marbrée, verte et noire.
TOILES cirées pour buffets, dep. **15 c.** le mètre.

AU 1640-285
BAZAR NEUCHATELOIS
CORSETS - Modes - MERCERIE
Prix très avantageux.

DÉTAIL DÉTAIL
Montres

Fabrication spéciale de montres en or, argent, métal et acier, pour la vente au détail 3282-8
Marche et réglage garantis 2 ans
BEAU CHOIX. PRIX AVANTAGEUX.
Envois au dehors contre remboursement.

Gustave PERRENOUD
FABRICANT
Rue Jaquet-Droz 15, la Chaux-de-Fonds.

A prêter

sur première hypothèque la somme de **20,000 francs,** pour époque à convenir. — Ecrire sous chiffres **A. G. 2786,** au bureau de l'Impartial. 2786

BRASSERIE GAMBRINUS
Rue Léopold Robert. 11805-73*

TOUS LES JOURS
Choucroute
avec
Saucisses et Viande de Porc assortie

SAUCISSES DE FRANCFORT

On sert pour emporter.

L.-J VAN LIER
Maison E.-D. Elias d'Amsterdam
Horlogerie en gros
actuellement au 2966-1
Gd Hôtel Central, Chaux-de-Fonds

HORLOGERIE

Un jeune homme connaissant à fond l'horlogerie et la comptabilité, qui a dirigé plusieurs années un commerce d'horlogerie, cherche une place analogue pour le courant d'avril. — Ecrire sous initiales **U, 3061 X.,** au bureau de l'Impartial. 3061-3

Faiseur de ressorts

Un bon **finisseur** capable et de bonne conduite trouverait une place dans un atelier de la localité.— S'adr. chez M. Ulysse Sandoz-Robert, successeur de Jules Robert et Cie, Boulevard du Petit-Château 12. 3063-3

Café VAUDOIS

Fondues à toute heure
ESCARGOTS
Tous les jours 13019-43*
Choucroute de Strasbourg
avec Viande de porc assortie.
Saucisses de Francfort.
Se recommande, **Georges Laubscher.**

Agneaux de prés salés

ainsi qu'un beau choix de **VOLAILLES**
AU FAISAN DORÉ
3065-1 **61, Rue de la Serre 61.**

Petite SALADE Nouvelle
Magasin A la Corbeille de Fleurs
3001-2 **2, rue du Marché 2.**

CHARCUTERIE - COMESTIBLES
4, rue du Marché 4. 7487-13
Charcuterie Fine
bien assortie.
, Palettes, Jambonneaux, Côtelettes et Filets.
Saucisses de Gotha. Braunschweig.
JAMBON CRU
Se recommande, **P. Missel-Kunze.**

Ecurie et Grange à louer.

A louer de suite ou pour époque à convenir une belle écurie de 4 chevaux, avec grande grange, remise, grenier et chambre pour domestique. Située Boulevard de la Citadelle 1. — S'adresser chez M. Antoine CASTIONI, Boulevard de la Citadelle N° 20. 2745-3

3021-95

Chez tous les papetiers.

Mise au concours

Le poste de **SECRÉTAIRE de l'entreprise des travaux de transport et de distribution de la force électrique pour la commune de la Chaux-de-Fonds** est mis au concours. Traitement, 2000 à 2400 fr.

Entrée en fonctions courant avril.

Les candidats devront posséder une belle écriture, être au courant de la correspondance et savoir rédiger un rapport. Ils auront à subir un examen.

Adresser les offres sous pli cacheté avec la suscription : « Postulant pour la place de secrétaire », jusqu'au 20 mars 1895, au Président du Conseil communal de la Chaux-de-Fonds.

3106-3 **Conseil Communal.**

Mise au concours

La Commune de la Chaux-de-Fonds met au concours la fourniture, pour le 23 avril au plus tard, des locaux suivants :

1. Un petit **Magasin** avec une à deux pièces attenantes ;
2. Deux **Chambres** indépendantes.

Ces locaux devront être situés à proximité de l'Hôtel des Postes et seront utilisés pour les bureaux et ateliers de l'entreprise des travaux de distribution de l'Electricité à la Chaux-de-Fonds.

Adresser les offres, sous pli cacheté, avec la suscription : « Souscription pour magasin et bureaux », d'ici au 25 mars, au président du Conseil communal de la Chaux-de-Fonds.

3107-3 **Conseil communal.**

ATTENTION !

Une jeune fille, ayant fini les écoles et aimant les enfants, pourrait entrer de suite ou plus tard en pension dans une petite famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre la **langue allemande.** A la même adresse, une **jeune fille** pourrait, au printemps, entrer en apprentissage chez une lingère capable. — S'adr. à Mme **Ida Habegger,** lingère, à **Herzogenbuchsee** (Berne). 3108-2

Emprunt

Un agriculteur désire emprunter

5000 fr.

à 4 1/4 %, contre garanties et cautions de tout repos. — S'adresser à M. Victor Paux, gérant, rue du Soleil 1. 3109-3

Café-brasserie

à remettre

Mme veuve MAULEY offre à remettre pour Saint-Georges 1895, à de favorables conditions, son café-brasserie, **rue Daniel JeanRichard 7,** à la Chaux-de-Fonds. — S'adresser à elle-même. 2457

AVIS

Le soussigné informe **MM. les entrepreneurs** et le public en général, qu'il s'est établi comme **VOITURIER.**

Il profite de cette occasion pour se recommander pour toute entreprise de **voiturage.**

A la même adresse, on prendrait encore quelques chevaux en pension.

Charles BIOLLEY,

3021-3 **Rue de la Boucherie 18.**

Au Magasin
D'Epicerie-Mercerie
5, Rue du Premier-Mars, 5

Bon vin de table depuis 30, 40 et 60 cent. le litre. **Asti extra** ouvert à 1 fr. 50 le litre. **Madère, Malaga, Marsala, Vermouth de Turin. Epicerie** fine et courante. **Mercerie. Figues,** Amandes, Noisettes, Raisin Denia, Raisin sans grains. **Huile** d'olives, Huile Sésame, Huile de noix. Quartiers de pommes pelées et non. **Brosses** à parquet avec garde-meubles. Belle **laine à tricoter** au prix du jour. Excellent **beurre de table** et beurre fondu.

Se recommande à ses amis et connaissances et au public en général.

2596-2 **Camille QUÉBATTE.**

Café homéopathique

dit 2082

CAFÉ DE SANTÉ

Au magasin de Consommation

7, RUE DU VERSOIX, 7

On reçoit régulièrement frais, le Café homéopathique à **70 cent.** le kilo, de la fabrique Kuenzer & Cie, à Fribourg (Bade).

Prix de facture pour les revendeurs, chez D. HIRSIG, rue du Versoix 7.

Atelier. A louer pour St-Georges 1895, un bel **atelier de monteurs de boîtes** de 14 places ; ce local pourrait être utilisé pour tout autre commerce. L'outillage est à vendre à un prix très avantageux, en bloc ou séparément. S'adresser rue du Collège 10, au rez-de-chaussée. 3035-6

St-Georges 1895

A louer ensemble ou séparément, 4 **chambres** avec cuisine et dépendances, situées rue de l'Industrie 26. — S'adresser à Mme Matthey-Junod, rue Fritz Courvoisier 36. 2911-6

THÉ PURGATIF DE CHAMBARD

LE CENTAURE

Se méfier des Contrefaçons et refuser toute Boîte qui ne serait pas revêtue de la *Marque de Fabrique* "LE CENTAURE" reproduite ci-dessus.

Composé exclusivement de feuilles et de fleurs, le **Thé Chambard** *est un purgatif sûr, dont le goût très agréable et l'action douce, ne causant aucune fatigue, conviennent aux personnes les plus difficiles, aux tempéraments les plus délicats. Son emploi ne réclame aucune précaution particulière, n'exige aucun changement dans les habitudes ou le régime.*

C'EST LE PLUS AGRÉABLE ET LE MEILLEUR DES PURGATIFS.

Le **THÉ CHAMBARD** est toujours efficacement employé pour rétablir et assurer le fonctionnement régulier des voies digestives. C'est le meilleur remède de la **Constipation** et des malaises qui en dérivent : **Maux de tête, Eblouissements, Perte de l'appétit, Nausées, Digestions difficiles, Ballonnement du ventre,** etc.

L'usage de ce Thé est particulièrement recommandé aux personnes sujettes aux affections qui réclament une grande régularité des garde-robes : **Congestions, Hémorrhoïdes, Eczéma,** etc.

Le **THÉ CHAMBARD** *se trouve dans toutes les Pharmacies :* **1f 25** *la Boîte.*

14092-2

Der beredte Franzose.

Eine Anleitung in sehr kurzer Zeit, ohne Hülfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen und sprechen zu lernen. — **Praktisches Hülfsbuch** für alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen. — Neunzehnte stark vermehrte Auflage.

Preis : Fr. 1»20.

PAPETERIE A. COURVOISIER, 1, Rue du Marché 1.

Spécialité de Fusils Flobert

Percussion centrale, rayés, 14 fr. 50
Simple, non rayés, 13 francs

Charles REYMOND, Armurier

28, — RUE DE L'ENVERS — 28, CHAUX-DE-FONDS 16536-38

Grand arrivage
de
Fourneaux à pétrole

brevetés, pour chauffer les appartements.

Les personnes, qui les ont **commandés,** *sont priées de venir les* **réclamer** *dès* **aujourd'hui** *au* 15074-25*

GRAND BAZAR PARISIEN

Rue Léopold Robert 46.

GUERISONS

Les soussignés confiment qu'ils ont été guéris des maladies suivantes par les **médecins** de la **Polyclinique privée** à **Glaris,** par traitement par correspondance.

Dureté d'oreille. Mal aux oreilles dès la naissance. L. Cygansky, cordonnier, Metz.
Incontinence de l'urine. Fils de J.-G Eberhard, serrurier, Malstadt près Metz.
Dartre de la barbe. Jac. Buck, menuisier, Zuffenhausen (Wurtemberg).
Phtisie, toux, expectoration. Mme Krieg, Dambach, Niederbronn (Alsace).
Dartres. Psoriasis. Fr. Meyer, Altentrüdingen, Wassertrüdingen (Bavière).
Taches de rousseur. F.-Max Graf, Putzkau, près Bischofswerda (Saxe).
Ulcères aux pieds, flux salin, inflammation, enflement, Anna Hunger, Brösen (Saxe).
Goitres, gonflement du cou. Mme Seiler-Notter, Mägenweil. près Baden.
Catarrhe vésical, dysurie. François Morat, Crissier (Vaud)
Ver solitaire avec tête. E. Dinkelmann Höchstetten près Hellsau Berne.
Rhumatismes, enflement. Elisab. Uhle, Wallstr. 172. Torgau (Saxe).
Poils au visage. Mlle Maurer, rue d'Italie 44, Vevey
Hémorroïdes, catarrhe des intestins, selles sanguinolente. Mme E P., Kussnach.
Catarrhe d'estomac. Joh. Lips, fondeur. Nieder-Urdorf (Zurich).
Catarrhe des intestins, diarrhée, Mme Ess Frick, Reny près Langnau (Zurich).
Pâles couleurs, anémie. Agnes Baumgartner, Merschwyl (St-Gall)
Asthme difficulté de respirer. Jos, Jehle, Kleinhüningen près Bâle.
Faiblesse des nerfs, rhumatisme. Mlle Kaiser, Weier, Leuzingen, Buren sur Aar.
Eruptions au visage, crampes. Rosa Odermatt, Matli, Engenburg (St-Gall).
Faiblesse des yeux, chûte des cheveux. Alb. Bosson, forgeron, Montreux.
Tumeur glanduleuse. Greg. Keller, Wytikon près Pfæffikon (Schwytz).
Hernie scrotale. W. Richter, Hohen Vicheln, près Kleinen (Mecklenger)
Ivrognerie sans rechute. Mme. F, Wasen (Berne)
Chute des cheveux, forte. B. Berchtold, tonnelier, Stadtbach 56, (Berne).
Maladie du cœur. H. Schneider, Kœnigsbach près Neustadt, in Hardt.
Goutte sciatique. Jacob Stott, Rieden près Schwarzenbourg (Berne).
Maladie des reins. Alb. Schmied Büelisacker près Muri.
Phtisie. Martin Beller, Binzwangen, Riedlingen (Wurtemberg).
Maladie de la moëlle épinière, mal à la tête. Vve Tachet à Mont sur Rolle.
Epilepsie sans rechute. Marie Zurfluh, alt-Waibels, Erstfeld.
Rougeur du nez, dartres, Louis Köhler, boulanger, Neuveville (Berne).
Varices, rhumatismes. Joséphine Erb, Hüttenweilen près Frauenfeld.
Hernie scrurale, depuis 15 ans. Conr. Meyer, Blomberg. Lippe-Detmold.
Manque de barbe. M. Sieler chez F. Bub confiseur, à Ansbach (Bavière).

4000 guérisons éprouvent le succès et la réalité. — S'adresser à la 12823-3

POLYCLINIQUE PRIVEE, à GLARIS

RODOLPHE MOSSE

Expédition d'Annonces

FONDÉE EN 1867

ZURICH

Aarau — Bâle — Berne — Bienne — Coire — St-Gall — Lucerne Rapperswyl — Schaffhouse — Soleure

Berlin - Vienne - Londres, etc.

se recommande pour l'envoi

d'Insertions à tous les journaux suisses et étrangers. Journaux professionnels. — Calendriers. Guides de voyage et d'excursions.

Sans exception aux prix originaux et sans autres frais.

Pour les ordres d'une certaine importance fort rabais

Service prompt et exact. — Discrétion.

Catalogues de Journaux gratis et franco

On demande

un jeune homme sérieux pour diriger une maison et quelques fois visiter la clientèle sur place, sachant bien se présenter. Si la personne est capable et active, elle sera intéressée. Bonne occasion pour se faire une position. — S'adresser aux initiales **N. B. 3096,** au bureau de l'Impartial. 3096-3

Tailleur. Le soussigné se recommande vivement au public pour tout ce qui concerne sa profession. **Habillements** garantis et soignés, de **23** à **25 fr.** de façon. **Pantalons** et **Gilets, 9 fr. Dégraissage** et **Rhabillage** propres. 3095-3

Joseph BRANDT, tailleur.

Rue du Grenier 26, au 2me étage, à gauche.

SUCRE DE MALT DR. WANDER

NOMBREUX DIPLÔMES ET MÉDAILLES

Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du Fabricant

128-15

Le Ciment Plüss-Staufer

est le meilleur pour recoller tous objets brisés, en verre, porcelaine, terre cuite, bois, etc. Seul véritable en flacons de 40 et 65 cts, dans les dépôts suivants, à la Chaux-de-Fonds :

Mlle A.-E. Matthey, rue Léopold Robert.
M. A. Courvoisier, libraire, Place Neuve.
M. E. Perrochet fils, succr, Premier-Mars.
M. J. Thurnheer, rue du Puits 1.
M. J.-B. Eggimann, à **Renan.** 52-16
M. Raoul Brandt, coiffeur, à **Sonvillier.**

Imperméabilité garantie

LA Corio Méléine LA

GRAISSE

la meilleure et la plus économique pour l'entretien et la conservation de la

Chaussure.

Elle donne à tous les cuirs, qu'ils soient vieux ou neufs, une souplesse extraordinaire

A. Courvoisier, fabricant
La Chaux-de-Fonds.

DÉPÔTS chez :

Epicerie **Paul Giroud,** r. du Doubs 139.
Epicerie **Ch.-F. Redard,** r. du Parc 11.
Epicerie **A. Breguet,** rue du Temple Allemand 23.
Epicerie **Gust. Vullième,** Terreaux 18.
Epicerie **Alf. Jaccard,** Demoiselle 37.
Epicerie **Nicolet,** rue de la Paix 39.
Cordonnerie Nationale, rue Léopold Robert 28 B.
Bazar Parisien, rue Léopold Robert 46.
» Succursale, Place du Marché 2.
Epicerie **Brandt,** rue de la Demoiselle 2.
Epicerie **Hirsig,** rue du Versoix 7.
Epicerie **Krummenacher,** rue du Parc, nº 35, et chez
A. Courvoisier, rue du Marché 1.

Se vend en Boîtes de 40 c., 80 c., 1 fr. 35 et 2 fr. 50.

Se vend en Boîtes de 40 c., 80 c., 1 fr. 35 et 2 fr. 50.

Apprenti. On désire placer un garçon de 15 ans, de toute confiance, pour la **mécanique.** 3110-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur. Un remonteur demande de l'ouvrage dans les pièces soignées ou bon courant, cylindre et ancre, de 12 à 20 lig. 2998-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. Une servante de confiance, sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné, demande une place au plus vite dans une bonne maison. 2961-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Sertisseur se recommande pour entreprendre encore quelques cartons. 2988-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Fille. Un fille cherche à se placer dans un magasin ou comme commissionnaire ou femme de chambre. — S'ad. rue de l'Industrie 7, au rez-de-chaussée. 2906-2

Un jeune homme qui écrit bien l'allemand et assez bien le français, cherche une place dans un bureau ou magasin. — S'adresser sous initiales **O. R. 2876,** au bureau de l'Impartial. 2876-1

Polisseuse. Une polisseuse de boîtes, fonds et cuvettes or et argent, se recommande pour de l'ouvrage à la maison. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser rue des Fleurs 7, au rez-de-chaussée. 2858-1

Une personne de toute moralité demande une place de **demoiselle de magasin.** Entrée de suite. — S'adresser rue du Premier-Mars 11, au 2me étage. 2862-1

Une jeune fille de toute moralité cherche une place comme bonne d'enfants, dans une famille sérieuse habitant la localité. -- S'adresser chez M. J. Sommer, rue de l'Envers 16. 2867-1

Finisseuse. Une finisseuse de boîtes or connaissant sa partie à fond, demande à faire des heures. — S'adresser rue de Bel-Air 8A, au rez-de-chaussée, à gauche. 2869-1

Une jeune fille de toute moralité demande une place pour s'aider dans un ménage. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 13, au 3me étage. 2872-1

Un jeune homme de 18 ans, fort et robuste, demande place au plus vite pour n'importe quel emploi soit à la campagne ou en ville. — S'adr rue du Progrès 8, au 2me étage. 2875-

Domestique. On demande une place pour un garçon de 17 ans chez un agriculteur ou comme homme de peine. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 11. 2886-1

Une jeune fille de 17 ans, forte et robuste, d'une honorable famille du canton de Zurich, désirerait se placer pour le commencement du mois de mai, dans un magasin ou dans une honnête famille, comme volontaire, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — S'adresser à Mme Strähler, rue Léopold Robert 101. 2715-1

Remonteur. On demande de l'ouvrage en petites et grandes pièces soignées ou bon courant. 3075-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur. Un ouvrier remonteur connaissant la répétition, trouverait de l'occupation dans un comptoir de la localité. 3086-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Ressorts. On demande de suite un **assujetti finisseur** ou à défaut un **apprenti.** Rétribution suivant capacités. — S'adresser rue Jaquet-Droz 13, au 1er étage. 3088-1

Guillocheur argent connaissant sa partie à fond, peut entrer de suite à l'atelier Jeanrichard, rue du Doubs 157. A la même adresse, on demande à louer ou à acheter un tour à guillocher au complet. 3093-

Apprenti. ***Le Crédit Mutuel ouvrier demande un jeune garçon intelligent comme apprenti.*** 3097-1

Commissionnaire. Au Magasin de modes, rue du Stand 10, on demande une jeune fille libérée des écoles pour faire les courses. 3074-3

Jeune fille. On demande une jeune libérée des écoles pour s der au ménage et faire quelques commissions. — S'adresser chez M. Valentin Dietrich, rue des Fleurs 13, au 3me étage. 3087-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un ménage. — S'adresser sous **S. M.** à l'**Agence neuchâteloise de Publicité, à Cernier.** (N-1374-C) 3076-3

Servante. On demande de suite une bonne fille propre et laborieuse. — S'adresser rue de l'Envers 14, au rez-de-chaussée. 3077-3

Jeune fille. On demande pour dans 8 ou 15 jours une jeune fille de toute moralité pour faire un ménage. — S'adresser rue Jaquet-Droz 28. 3068-3

Servante. Une bonne fille forte et robuste est demandée dans un ménage. Bon gage, si la personne convient.
S'adresser à M. Jeanrichard, rue du Doubs 157. 3111-3

Bonne. On demande pour entrer de suite une jeune fille de toute moralité sachant bien soigner les enfants. — S'adr. à la Boucherie Paul Favre, rue du Temple 7, **Locle.** 3056-5

Journalière On demande une femme de ménage pouvant disposer de 2 à 3 heures par jour, le matin. — S'adr. rue Léopold Robert 74, au 3me étage. 2997-5

On demande une **demoiselle de magasin,** active et de parfaite moralité, parlant et écrivant les deux langues. — S'adresser à M. A. Steiger, rue de la Balance 4. 3023-5

Servante. On demande une fille forte et robuste pour faire tous les travaux d'un ménage. Inutile de se présenter sans bonnes références — S'adresser à Mme veuve de L.-Aug. Barbezat, rue Léopold Robert 23. 2892-3*

Doreurs. On demande de suite 2 bons ouvriers ou ouvrières connaissant bien leur partie. - S'adresser rue du Marais 3, au **Locle.** 2958-2

Graveur sachant mettre la main à tout est demandé de suite. — S'adr. chez M. Walther Weyermann, rue Fritz Courvoisier 38. 2971-2

Creuseuse. Une bonne creuseuse et une bonne **peintre en romaines** pourraient entrer de suite pour travailler au mois. Elles seraient nourries et logées. — S'adresser à l'atelier J. Brunner, Quai du Bas 106, **Bienne.** 2960-2

Remonteur. Un jeune remonteur ayant fait de bons apprentissages et pratiqué, aurait place dans un comptoir pour le 25 Mars. 2985-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Pierristes. On offre de suite des **tournages** de pierres de moyennes à faire à domicile. Ouvrage suivi. — S'adresser rue Léopold Robert 84, au premier étage. 2963-2

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boites or ayant l'habitude du léger. 2999-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande de suite une fille honnête et travailleuse, pour soigner un ménage de quatre personnes. On préférerait une personne connaissant la langue allemande. — S'adresser à M. A. Hedrich, fabricant d'horlogerie, rue St-Pierre 18. 2981-2

Servante. Une fille forte et robuste, sachant faire les travaux de ménage, trouverait à se placer de suite à la fabrique d'aiguilles Richardet, rue du Parc 60. 2970-2

Jeune homme. On demande un jeune homme de 20 à 24 ans, honnête, comme domestique. — S'adr. rue Jaquet-Droz 29, au 1er étage. 2972-2

Commissionnaire. On demande un jeune homme pour faire les commissions entre les heures de classe. — S'adresser rue D. JeanRichard 30, au 1er étage. 2983-2

Commissionnaire. On demande pour dans la quinzaine un jeune homme pour faire les commissions dans un comptoir de la localité.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 2984-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie **couturière.** — S'adresser rue de la Demoiselle 12, au 2me étage. 2986-2

Apprentie. On prendrait une jeune fille comme apprentie **régleuse** logée et nourrie si on le désire. Place sérieuse. S'adresser rue de la Paix 83, au 2me étage, à gauche. 2987-2

Servante. On demande une personne de toute moralité, bonne cuisinière et connaissant si possible le service dans une pension-ration. — S'adresser rue de la Serre 69. 2994-2

Une releveuse ou garde-malade sachant bien soigner un ménage et pouvant disposer de tout son temps pendant 5 à 6 semaines, est demandée pour le 20 avril prochain. — S'adresser l'après-midi, Place d'Armes 18, au 2me étage. 2995-2

On demande pour entrer de suite une forte **fille de cuisine** et une **femme** spécialement pour le lavage et l'entretien du linge. Bonnes références sont exigées. Bons appointements. — Ecrire à M. Michel, hôtel de l'Aigle noir, à **Maiche** (Doubs). 2977-1

Un jeune homme de 18 à 20 ans est demandé pour faire des travaux manuels. Rétribution immédiate.
S'adresser sous chiffre **L. 3004,** au bureau de l'Impartial. 3004-1

Commis. On demande un jeune commis, ainsi que des **jeunes gens** ayant déjà travaillé à l'horlogerie pour leur apprendre un métier. Rétribution de suite. 2885-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur. Dans un comptoir, on demande un bon remonteur pour genre Roskopf. Preuves de moralité exigées. 2888-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.
A la même adresse, on donnerait des **remontages** dehors.

Remontages. On donnerait des remontages petites pièces, à domicile, et on demande un **assujetti remonteur.** — S'adresser rue du Nord 151, au rez-de-chaussée. 2877-1

Apprenties. On demande de suite une apprentie **tailleuse** et une apprentie **lingère.** — S'adresser rue du Temple-Allemand 13, au 1er étage, à droite. 2857-1

Remonteur. On demande un remonteur pour petites pièces 13 lig. S'adr. au bureau de l'Impartial. 2887-1

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boîtes or, sachant travailler sur le léger. — S'ad. rue du Puits 15, au 1er étage. 2860-1

Journalière. On demande une bonne femme de ménage et une **jeune fille** pour faire quelques commissions. 2859-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande une **polisseuse de cuvettes,** ainsi qu'une **apprentie.** 2839-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Aiguilles. On demande de suite un bon découpeur d'aiguilles sachant remplacer sa casse et s'occuper du tour à canon. — S'adresser rue de l'Industrie 25, à Neuchâtel. 2840-1

Ressorts. Un ouvrier sachant finir et attacher, est demandé de suite à l'atelier Jules Etienne, rue du Progrès nº 103A. 2870-1

Ressorts. On demande un ouvrier sachant rogner et adoucir. -- S'adresser chez M. Pierre Bernard, à **Savagnier.** 2868-1

Remonteurs. Pour entrer de suite, on demande deux remonteurs pour petites pièces. Preuves de capacités et de moralité exigées. 2873-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprentie. On demande une apprentie **modiste.** — S'adresser au Magasin de modes, rue du Premier-Mars nº 11. 2874-1

Commissionnaire. On demande une fille pour faire les commissions et soigner un bureau. Inutile de se présenter sans certificats. — S'adr. rue Léopold Robert 30, au 1er étage. 2866-1

Servante. On demande une servante sachant faire un ménage courant, dans une famille sans enfants. Inutile de se présenter sans preuves de capacités et moralité. Bon gage assuré. — S'adresser au Gagne-Petit, rue du Stand 6. 2871-1

Servante. Un petit ménage demande une bonne fille connaissant tous les travaux du ménage. Entrée de suite. Bon gage. 2878-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Garçon. Un garçon honnête et intelligent trouverait de l'occupation entre ses heures d'école. -- S'adresser rue Léopold Robert 10, au rez-de-chaussée, à droite. 2879-1

Appartement. A louer Place de l'Hôtel-de-Ville, un appartement de 3 pièces et dépendances. — S'adresser au Magasin de bijouterie E. Bolle-Landry. 3078-3

Pignon. A louer, pour St-Georges 1895, un pignon de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Puits 16, à la boulangerie. 3112-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1895, un appartement de 3 chambres et dépendances, le tout bien exposé au soleil. 3089-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement. Deux belles chambres cuisine et dépendances, dans une maison d'ordre, au centre de la ville, sont à remettre de suite ou pour plus tard, à une ou deux personnes tranquilles. — S'adresser rue de la Paix 11, au 2me étage. 3094-3

Chambre. *A louer pour courant avril ou commencement de mai, au centre de la ville, une très grande chambre indépendante pour une Société désirant avoir un LOCAL.*
S'adr. au bureau de l'Impartial. 3098-3
A la même adresse, à louer une CHAMBRE confortablement meublée à un monsieur de toute moralité.

Chambre. A louer de suite une grande chambre à 2 fenêtres, indépendante, non meublée. — S'adresser rue Neuve 9, au 2me étage, à droite. 3113-3

Chambre. A louer, pour le 1er Avril, une jolie chambre au soleil, bien meublée, à une personne d'ordre et de toute moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 96, au deuxième étage. 3114-3

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue de la Serre 95, au 1er étage, à droite. 3099-3

Appartements. A louer pour St-Georges 1895 de beaux appartements modernes de 3 pièces avec dépendances et bien situés, et un dit de 5 pièces dont une chambre à 3 fenêtres.— S'adr. rue de la Demoiselle 41, au premier étage, à gauche. 14767-23

Appartement. *A louer pour cas imprévu et pour St-Georges 1895 ou plus tard, un appartement moderne, au centre des affaires, composé de 5 belles pièces, alcôves, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Henri Rieckel, banquier.* 1961-9

Logements. A louer pour St-Georges 1895 un beau logement au second étage, bien exposé au soleil, composé de 3 pièces, corridor et dépendances.
Un **pignon** de 2 pièces, alcôve, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1er étage, à gauche. 2748-3

Appartement. A louer pour St-Georges prochaine, un appartement au nº 27 de la rue de la Charrière; soleil levant et couchant; jardin. Prix **520 fr.** l'an. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 2735-7

A louer pour St-Georges 1895 un logement au **premier étage** de 3 chambres, corridor avec fenêtre, cuisine et dépendances, et un **pignon** de 3 chambres, corridor, cuisine et dépendances. Maison d'ordre. — S'adresser rue des Terreaux 9, au 2me étage, à gauche. 2060-6

Appartement. A louer pour St-Georges, rue Fritz Courvoisier 38, un appartement de 3 pièces et dépendances, plus un dit de 2 pièces. — S'adresser à Mlle Mathey-Junod, rue Fritz Courvoisier 38, au 1er étage. 2962-5

Pignon. *A remettre pour le 1er mai un joli pignon et pour de suite un APPARTEMENT d'une chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Chapelle 17.* 2902-5

Logement. A louer un logement de trois pièces avec balcon, au 2me étage, rue Léopold Robert 76. Prix **750 fr.** — S'adresser à M. Robert-Gonin, même adresse. 2861-4

Appartement. A louer pour le 23 avril 1895, aux environs de la Chaux-de-Fonds et près d'une gare, dans une maison moderne, un bel appartement composé de 3 pièces, cuisine et toutes les dépendances, avec part de jardin, ainsi qu'un bel ATELIER. Le tout conviendrait à un planteur d'échappements, pierriste, termineur ou autres parties. 2085-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartement. **A louer un petit appartement d'une chambre et cuisine. — S'adresser rue du Collège 8, au 2me étage, vis-à-vis du Poids public.** 3051-2*

Logement. A remettre pour Saint-Georges 1895, à des personnes tranquilles, un logement de 2 ou 4 pièces, à volonté, avec cuisine et belles dépendances. — S'adresser rue du Progrès 11, au 1er étage. 2841-3*

Pignon. A remettre pour le 23 avril 1895 un petit pignon bien situé. — S'adresser rue du Doubs 111, au 1er étage. 2964-2

Appartement. Pour cas imprévu, à louer un bel appartement de 4 pièces avec alcôve à une fenêtre et toutes les dépendances, situé rue du Progrès 53. — S'adresser dans la dite maison, au 1er étage. — A la même adresse, à louer de suite un PIGNON d'une chambre, situé rue des Terreaux 23. 2982-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, située à proximité de la Fleur de Lys. — S'adresser à l'Epicerie Bloch, rue du Marché 1. 2989-2

Chambre. A remettre une chambre meublée ou non, chez des personnes d'ordre. — S'adresser rue du Progrès 16, au 3me étage. 2990-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, indépendante et au soleil, à une personne de toute moralité. — S'adresser rue du Parc 74, au 2me étage, à droite. 2991-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, indépendante, à un monsieur de moralité, travaillant dehors.
S'adresser rue de la Serre 31, au magasin de chaussures. 3005-2

Appartement. A louer un appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances, au 1er étage et exposé au soleil. — S'adresser Epicerie Messmer, rue du Collège 21. 2882-2

Chambres. A louer deux chambres contiguës, avec grande alcôve, non meublées et bien exposées au soleil. — S'adresser Epicerie Messmer, rue du Collège 21. 2883-2

Logement. A louer pour St-Georges 1895, Gibraltar 5, 2me étage, joli logement au soleil, 2 pièces, cuisine et dépendances, avec ou sans atelier au pignon. — S'adresser à M. A. Spühler-Grosjean, rue de la Demoiselle 29. 2722-4*

Pignon. **Par suite d'un cas imprévu, à louer pour le 23 avril un joli pignon situé au soleil, rue Jaquet Droz 27. — S'adresser rue du Collège 8, au 2me étage, vis-à-vis du Poids public.** 2844-5*

Magasin. *A louer pour St-Georges ou suivant convenance, un magasin avec appartement, corridor fermé et dépendances. Prix avantageux. — S'adresser à M. Frédéric Cuanillon, rue D. JeanRichard 19.* 2459-6*

Un logement **de 3 pièces, au soleil, est à louer pour St-Georges, à Gibraltar. Prix par mois, 33 fr.** 1568-10*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Rez-de-chaussée pouvant être aménagé pour **magasin** ou **atelier** est à remettre. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 7 au 1er étage. 12805-45*

Chambre. A louer une chambre meublée au soleil et indépendante. — S'adresser rue Léopold Robert 62, au 4me étage, à droite, 15235-46*

Logements. **Pour St-Georges 1895, à remettre plusieurs magnifiques logements bien exposés au soleil, de 3 et 4 pièces; deux pourraient être loués de suite. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135.** 14560-92*

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée, exposée au soleil et indépendante. — S'adresser au magasin, rue du Parc 30. 2658-1

Logement. A louer pour cause de décès et pour St-Georges prochaine, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, situé au 1er étage. -- S'adresser rue de l'Envers 10, au rez-de-chaussée. 2880-1

Logements. Un logement de 2 pièces et un dit de 3 pièces sont à louer pour St-Georges 1895; belle situation au soleil et dans une maison d'ordre. — S'adresser rue de la Demoiselle 6, au 2me étage. 2881-1

A louer pour le 23 Mars ou plus tard, un joli **pignon** avec alcôve, rue Fritz Courvoisier 29; un **logement** de 2 ou 3 pièces, même maison; un **entresol** de 2 ou 3 pièces, rue du Nord 59; tous ces appartements ont la jouissance d'une portion de jardin potager. Vastes dégagements. — S'adresser au bureau de M. J. Schœnholzer, rue du Parc 1, ou entre temps, rue du Nord 61. 2714-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adresser à l'Epicerie, rue du Parc 5. 2851-1

Chambre. Un monsieur offre à partager sa chambre avec un monsieur de moralité. Prix, 10 fr. par mois. — S'adressser rue du Soleil 3, au 2me étage, à droite. 2845-1

Magasin. *A louer pour St-Georges 1896 un beau magasin modorne, rue D. Jean-Richard 21. — Ecrire sous initiales L. C., Case 4959, Genève.* 2270-1

Deux Messieurs travaillant dehors demandent à louer pour le 15 avril prochain, une CHAMBRE meublée, si possible avec deux lits et située au centre du village. — S'adresser sous chiffres **A. 3081,** au bureau de l'Impartial. 3081-3

On demande à louer de suite une **chambre** meublée, pour un petit ménage sans enfants et travaillant dehors. 3054-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à lour de suite un LOGEMENT de 2 pièces et dépendances, au soleil. — S'adr. rue de l'Industrie 2, au 1er étage, à gauche. 2992-2

Une demoiselle demande à louer de suite une **chambre** meublée et indépendante. 2889-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à louer à proximité de la maison rue du Parc 17, **une bonne cave** si possible avec entrée facile. 2890-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter d'occasion une **presse à copier,** en fer forgé. 3117-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter d'occasion le **matériel d'une lessiverie.** — S'adresser dès 5 h. rue du Parc 94, au 1er étage. 3092-3

On demande à acheter d'occasion un potager nº 11 en bon état. — S'adresser rue de la Demoiselle 109, au 2me étage, à droite.
A la même adresse, à vendre un jeu de grands rideaux. 3121-3

On achèterait d'occasion 2 ou 3 tours à polir avec renvoi de transmission pour force motrice. — S'adr. sous initiales **W. X. 2965.** au bureau de l'Impartial. 2965-2

On demande à acheter d'occasion 1 **plate-forme** pour peintre en cadrans, en bon état et ayant la dimension de 300. 3006-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter des tours en bon état, pour polisseuses de boîtes. — S'adresser rue du Progrès 63, au 1er étage. 2891-1

A vendre **ponr cause de prochain déménagement :** secrétaires à fronton, commodes, tables rondes, dites de cuisine, de nuit et à ouvrage, lits en noyer et en fer, lit d'enfant (bois tourné), canapés, chaises en tous genres, fauteuils pour malade et pour bureau, joli buffet à 2 portes pour chambre rangée, glaces, portraits, régulateurs, lavabos, pupitre, layette, banque de magasin, baldaquins dorés, un réchaud à gaz à 3 trous, une étagère avec 3 tiroirs, une marmite à vapeur, des tonneaux ovales et un casier à lettres. — S'adresser à M. S. PICARD, rue du Grenier 3. 3079-6

A vendre à prix raisonnable, un matelas crin animal et un canapé. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 17, au 2me étage. 3080-3

A vendre pour cause de départ, une table et outillage complet pour tailleur; un matelas et un duvet, 1 lit d'enfant, neuf, et un lapidaire. — S'adresser rue des Terreaux 17. 3115-3

A vendre un laminoir à plaques, un dit à passées, une fournaise portative, tours, lampes à souder à gaz, établis, claies. — S'adresser chez M. Ami Vaucher, rue Fritz Courvoisier 23. 3116-3

A vendre un excellent tour à guillocher complet avec excentrique, bague d'ovale, pince à carrures, etc. — S'ad. Boulevard du Petit-Château 10 (Mon-Repos). 3090-3

A vendre un **appareil à photographier,** presque neuf, avec trépied, obturateur automate et tous les accessoires. — S'adresser rue Jaquet-Droz 30, au 2me étage, à gauche. 3091-3

A vendre deux secrétaires à fronton, des lavabos avec et sans miroir, tables de nuit. — S'adresser rue de la Serre 71. 3120-3

A vendre un char à brecettes à ressorts, presque neuf. — S'adresser à M. Abram Frutschi, à **Pouillerel,** près les Planchettes. 3039-3

A vendre pour cas imprévu, à bon compte, 1 magnifique **pousette-calèche** presque neuve. Belle occasion. — S'adresser rue de la Chapelle 4, au 1er étage, à gauche. 3119-3

A vendre pour 35 francs, un bois de lit avec paillasse presque neuve. — S'adresser rue du Manège 21, au rez-de-chaussée, à droite. 2978-2

A vendre un burin-fixe et une machine à arrondir, en bon état. — S'adresser rue des Terreaux 14, au premier étage, à droite. 2952-2

A vendre un duvet et des oreillers, un matelas crin végétal, une glace, des chaises et un cent de bouteilles vides. — S'adresser rue du Premier Mars 14c, au rez-de-chaussée, à droite.
A la même adresse, on demande à louer de suite une CHAMBRE avec cuisine. 3040-3

A vendre faute de place, un lit complet, neuf et de forme moderne, potager, lavabo, chaises en jonc, table ronde à un pied. — S'adresser chez M. Mairet, rue de la Serre 63. 2675-3

A vendre de belles **cendres** de bois de fayard, à un prix très réduit. — S'adresser rue du Doubs 69, au 1er étage.
A la même adresse, on demande à acheter un banc de menuisier de petite dimension. 2923-2*

Canaris. Un choix considérable d'excellents chanteurs (éclosion 1894), est à vendre chez M. Alfred Jakob, négociant, à **Fontaines** (Val-de-Ruz). — De bonnes montres neuves seraient prises en échange. 2856-2

A vendre en bloc ou séparément, un ameublement de salon style Louis XV, recouvert en velours grenat, peu usagé et comme neuf. Il est composé d'un canapé, deux fauteuils, six chaises, deux petits bancs et table du centre.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 2542-1

A vendre un **potager** en bon état, pr le prix de **50 fr.** — S'adresser à l'Epicerie N. Bloch, rue du Marché 1. 2537-1

Perdu. **Une pauvre femme** a perdu, depuis la rue du Temple Allemand à la pharmacie de l'Abeille, un **portemonnaie en nickel,** contenant **un billet de banque de 50 francs.** — Prière de le rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'Impartial. 3118-3

Perdu rue Champêtre une MONTRE argent avec chaîne, cuvette gravée : « Souvenir ». — La remettre, contre bonne récompense, au concierge du Collège industriel. 3043-2

Monsieur et Madame **Paul Jacot-Huguenin** et Monsieur et Madame **James Huguenin-Bonjour,** se font un devoir de remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grend deuil qui vient de les frapper.
Le Locle, le 9 Mars 1895. 3082-1

Monsieur et Madame **Jules Crisinel** et famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qu'ils viennent d'éprouver. 3125-1

Seigneur ! tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix selon ta parole St-Luc II, 29

Il reste donc encore un repos pour le peuple de Dieu. Hebr. XV, 9.

Même quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi, c'est ton bâton et ta houlette qui me consolent. Ps. XXIII, 4.

Mademoselle Mina Nicolet, à la Sagne, Monsieur et Madame William Perret et leurs enfants, Hermann et Nathalie Banderet-Perret, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Ali Nicolet et leur fils, en Russie, Monsieur et Madame Paul Nicolet Juillerat et leurs enfants, ainsi que les familles Nicolet, Grandjean et Montandon, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du départ pour le ciel de leur cher père, grand-père, frère, beau-père, beau-frère, oncle et parent

Monsieur Jules-Louis Nicolet-Grandjean

que Dieu a repris à Lui vendredi, à 10 h. et demie du matin, dans sa 80me année, après une courte maladie.

La Sagne, le 9 Mars 1895.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Mardi 12** courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, Crêt 91.

Les dames suivront.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3122-2

Monsieur Joseph Pepin et son fils Charles, Monsieur et Madame Jean Gay, à Sion, Monsieur et Madame Xavier Gay et leur enfant, Monsieur Pierre Pepin et leurs enfants, à Maillan, Monsieur Elzéard Pepin, à Maillan (France), ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances la mort de leur chère et regrettée épouse, mère, sœur, tante et parente,

Madame Catherine PEPIN,

que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 36me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 9 Mars 1895.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 10** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue Neuve 10 (entrée place du Marché).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 3123-1

Les membres du **Cercle Français** sont priés d'assister dimanche 10 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame **Catherine Pepin,** épouse de M. Joseph Pepin, leur collègue.

3124-1 **Le Comité.**

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE

Réunion publique mensuelle Jeudi 14 courant, à 8 ½ h. du soir, à la SALLE DE LA CROIX-BLEUE, rue du Progrès 48.
(H-801-C) 3071-3

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

Direction : ALPH. SCHELER

Dimanche 10 Mars 1895
à 2 h. après midi,

Matinée à prix réduits

Dernière Représentation de

MONTE-CRISTO

Drame en 5 actes et 10 tableaux, par M. Alex. DUMAS (tiré de son roman).

LE SOIR
Bureaux à 7 ½ h. Rideau à 8 h.

LES
Pêcheurs de Perles

Opéra-comique en 3 actes,
par E. Cormon et Michel Carré. Musique de Georges Bizet, auteur de Carmen.

Le spectacle sera terminé par

Le Député de Bombignac

Comédie en 3 actes de la Comédie-Française, par A. Bisson.

Prix des places du dimanche.

Billets à l'avance chez M. Léop. Beck, magasin de musique, et chez Mme Evard-Sagne, au Casino. 3008-1

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.
La salle sera chauffée.

Nouveau Stand des Armes-Réunies

(GROSSER SAAL)

Sonntag den 10 März 1895
Abends 8 Uhr

Abend-Unterhaltung

gegeben vom

Grütli-Männerchor Chaux-de-Fonds

unter gefl. Mitwirkung
eines Orchesters, sowie eines Damenchors.

Grosses internationales Gesangfest
in Singsanghausen

Komische Volksoper v. C. Kuntze.

Mitwirkende Vereine :
1. Männerchor Gröhlhausen ; 2. Frohsinn Säuselndorf ; 3. Harmonie Pausendorf ; 4. Liederkranz Jodelsheim ; 5. Frauenchor Kapitolien ; 6. Gesangverein Schweizerhosen ; 7. Liedertafel Sanftleben.
(Im Ganzen 60 mitwirkende Personen.)
Jede Gruppe in Spezial-Kostümen.

PROGRAMM :
I. Eröffnungsgesang. II. Ankunft der verschiedenen Vereine. III. Festrede. IV. Chorlied. V. Preis- und Kranzvertheilung. VI. Schlusschor.

Eintritt 70 ct. — Im Vorverkauf 60 ct.

Zu zahlreichem Besuche ladet ergebenst ein 2708-1
Der Grütli-Männerchor.

Grande Brasserie de la Lyre

23, rue du Collège 23. 3066-2

Samedi, Dimanche et Lundi,
à 8 h. du soir,

CONCERT D'ADIEUX

donné par

M. et Mme Dhaniel's
duettistes comiques.
ET
le Nègre THOMPSON, comique.

Chansonnettes comiques nouvelles, Duos, **Charbonnière et Mitron, Nourrice et Pioupiou, Un ménage du Cantal.**

— ENTRÉE LIBRE —

Dimanche, à 3 heures,
MATINÉE

Se recommande, **A. Ringger dit Bætzi**

Café-Restaurant-Brasserie *de l'Arsenal.*

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 7 ½ heures,

Souper aux Tripes

1735-5* Se recommande.

La PHARMACIE C. BOISOT

rue Fritz Courvoisier 9

EST d'OFFICE aujourd'hui

Restaurant des Armes-Réunies

(Grande Salle)

Dimanche 10 Mars 1895
dès 2 h. après midi,

Matinée

offerte par la Société des Jeunes Gens

L'AMITIÉ

PROGRAMME
PREMIÈRE PARTIE
1. **Ouverture** pour piano (M. B. J.).
2. Romance : **Je n'ose pas chanter** (Mlle A. B.).
3. **Solo** de flûte (M. A. S.).
4. **Jonglage** (M. A. P.). 3016-1
5. Comédie en un acte :
Affaire Cerisier
DEUXIÈME PARTIE
6. *Duo comique* : **Soufflavido et Grattamort** (MM. T. J. et C. D.).
7. **Voiture à vendre** (bouffonnerie en 1 acte), MM. T. J. et A. J.
8. Déclamation : **Je vivrai** (M. F. S.).
9. **Equilibre** (M. A. P.). H-806-C
10. Comédie en un acte :
Brelan de Valets

— Entrée libre —

Brasserie KRUMMENACHER

rue de la Serre 45.

Samedi, Dimanche et Lundi
à 8 heures du soir,

CONCERT
VOCAL & INSTRUMENTAL
donné par

Mlle **Yvonne Morrys,** romancière et genre, de l'Exposition de Lyon.
Mlle **Madeleine Gautier,** de l'Espérance de Genève.
M. **Vétillard,** comique grime de la Scala de Lyon. 3013-1

Dimanche, à 3 heures,
MATINEE

— Entrée libre —

Brasserie WEBER

8, rue du Collège 8.

Samedi, Dimanche et Lundi.
dès 8 heures du soir,

CONCERT
donné par la Famille SCHAFFNER
Original Schweizer Gesellschaft
EDELWEISS
(Quatuor de dames).

DIMANCHE, dès 3 heures,
Grande Matinée

ENTRÉE LIBRE 3017-2

CAFÉ - RESTAURANT SANTSCHI

2 b, Grandes-Crosettes 2 b.

— Dimanche 10 Mars 1895 —
à 7 ½ h. du soir,

Souper aux tripes
et lapins

3011-1 Se recommande.

COMESTIBLES

Rue Léopold Robert.
Maison du Grand Hôtel Central.
TÉLÉPHONE 8675-48

MORUE
dessalée.
Excellent Beurre pr fondre

Se recommande, **Jules Rossel fils.**

A vendre

pour cause de départ un divan usagé, un lit de repos, chaises, tables, commode, une table de nuit et une armoire. 3002-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Réparations et Polissages de MEUBLES

CANNAGES DE CHAISES
PRIX MODÉRÉS
Louis RAIDT, menuisier-ébéniste, **rue du Progrès 7.** 7667-39*

Temple français

Portes 7 ½ h. Concert 8 h.
Vendredi 15 Mars 1895

CONCERT

donné par

le Chœur Classique Mixte

sous la direction de M. **G. PANTILLON**
avec le concours de

Mme RŒUBER-SANDOZ
ALTO, de Berne,
M. Ad. WASSERMANN
BASSE CHANTANTE, de Bâle,
M. Bruno JÆHNIG, flûtiste, de Berne,
M. WUILLEUMIER, violoncelliste, de notre ville,
et d'artistes et amateurs de Neuchâtel et de notre ville.

PRIX DES PLACES
Galeries, **2 fr.** — Parterre, **1 fr.**
La moitié du produit net sera versée au DISPENSAIRE.

Dépôts des billets : M. Léop. Beck, et le soir, à la porte de la Tour. 3101-3

Elevage des Poissines

CORTAILLOD
à 10 minutes de la Gare du Régional

Aviculture — Chenil — Importation Faisanderie.

Jardin d'Acclimatation

ouvert au public tous les jours

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

Entrée : **50 centimes.**

Ouverture le 2 Mars 1895.

Dimanches et Fêtes : CONCERT à 3 heures
HENRY ORCELLET,
2710-1 **Aviculteur-Eleveur.**

AMEUBLEMENT

E. WYSS, tapissier,
Rue de la Serre 8

Beau choix en Bois de lit. Secrétaires, Lavabos, Tables, Literie, Stores, etc. Meubles soignés et garantis. Atelier de réparations.
460-44 Se recommande.

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 10 Mars 1895
dès 3 h. après midi,

GRAND
Bal

2969-1 Se recommande **Ch. Stettler.**

Café-restaurant du RAMEAU-VERT

2, Grandes-Crosettes 2. 3015-1

Dimanche 10 Mars 1895

Bal **Bal**

EXCELLENT ORCHESTRE

Se recommande, **Jæmes Mathey.**

Café Schneiter

rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 3012-1

Dimanche 10 Mars 1895
dès 2 heures après midi,

BAL **BAL**

Se recommande, **Le tenancier.**

COIFFEUR

A louer pour le 1er avril ou époque à convenir, un local de coiffeur avec agencement de magasin, chambre, cuisine et dépendances.
S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 2712-1

GRANDE
Brasserie du Square

Ce soir et jours suivants
à 8 h. du soir 3009-1

CONCERTS

donnés par la célèbre troupe

Keller ☆ Blocka ☆ Bressy

les artistes aimés de Chaux-de-Fonds

SAMEDI : Pour la première fois,
Une nature violente, scène comique par MM. Keller et Bressy.

UNE VISITE DE MAJOR
Grande scène à transformations, jouée par MM. Keller et Bressy. M. BRESSY remplira 5 rôles de soldats français.

DIMANCHE, dès 2 heures,
Grande Matinée

Dès 8 heures,
CONCERT-SPECTACLE
Les Amours de Babylas,
Opérette en 1 acte, jouée par Mlle Blocka et M. Bressy.
Ramollot et Ronchonnot,
Scène militaire par MM. Keller et Bressy.

Entrée libre **Entrée libre**

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 12 Mars, à 8 ½ heures du soir, à l'Amphithéâtre : 3067-2

Les Origines de la Confédération suisse (Histoire et Tradition), par M. ALEX. PERROCHET, directeur du Gymnase cantonal.

Grande Salle du
Café Parisien

LES DIMANCHES
dès 8 heures, 3100-1

Soirée

La Fabrique de MARIN demande un habile

Termineur-acheveur

pour pièces métal et argent. Bon gage si la personne convient. — S'y adresser.
(H-1415-J) 3083-3

EMPRUNT

On demande à emprunter une somme de
8 à 9000 fr.
contre bonne garantie hypothécaire sur immeuble bien situé à la Chaux-de-Fonds.
Adresser les offres au notaire A. Bersot, à la Chaux-de-Fonds. 3085-3

Logements à louer

Rue du Grenier 26. Logement de 4 pièces, cuisine et dépendances, au 1er étage.
— Logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, au 2me étage.
Rue du Premier-Mars 8. Logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, au 2me étage.
Rue de la Promenade 32. Logement de 3 pièces, cuisine et dépendances et 3 mansardes habitables.
S'adresser au notaire Bersot, rue Léopold Robert 4. 3084-3

La BAGUE médico-galvanique
Raspail

la seule destinée, par sa composition spéciale, pour décomposer et éliminer les poisons qui circulent sur les nerfs, a rendu de tels services, qu'elle est aujourd'hui recherchée comme le seul remède simple employé avec le plus grand succès contre les **névralgies,** les **affections nerveuses,** les **rhumatismes,** l'**intoxication mercurielle,** etc.
Bague simple ou double courant (similor). — Bague blanche double courant, plaquette argent (*forte*). Prix, **3 fr.** — Solidité garantie.
Seuls dépôts : CHAUX-DE-FONDS, M. **Jules BOCH,** Objets d'Art ; NEUCHATEL, M. **Pascal Maric,** horloger, ou écrire au **Dépôt général,** M. BRESSLER, à **Florissant** près **Genève** qui envoie contre remb ours. 11472-1
Point d'autres dépôts.
Se méfier des contrefaçons.

Associé-comptable

On demande un Associé-Comptable. 1190-18*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

VOLONTAIRE

Une jeune fille de la Suisse Allemande désire se placer comme volontaire dans une famille de la Suisse Française où elle aurait à s'occuper des enfants. — Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mme Berchtold-Frey, à **Bülach** (canton de Zurich). 3103-2

Mlle L. HOFMANN,
Lindengarten, **USTER** (ZURICH), reçoit chez elle **jeunes demoiselles** désirant étudier l'allemand et d'autres branches. Allemandes dans la maison. Références : M. le pasteur Probst, à Horgen, et d'autres. Prospectus à disposition.
M-6496-Z 3104-3

Café Jurassien

RUE DE BEL-AIR 16. 3102-1

Dimanche 10 Mars 1895
dès 8 heures,

! Soirée Familière !

Se recommande, **M. Berdat.**

Bel-Air

LUNDI 11 MARS 1895
à 7 ½ heures du soir, 3105-1

TRIPES

à la Mode de Caen.

Café-Brasserie de la CLEF

rue de l'Hôtel-de-Ville 38.

— Samedi 9 Mars 1895 —
dès 7 ½ h. du soir, 3014-1

Souper aux tripes
et CIVET DE LAPIN

VINS de PREMIER CHOIX
Se recommande, Gott. BIGLER.

On demande

à acheter des **PROPRIÉTÉS** boisées. — Adresser les offres à M. Schmitt, directeur, au **Frambourg** (Doubs). 18-5

Vient de paraître la **62e édition** de la célèbre brochure hygiénique
Le secours personnel
conseiller pratique pour tous ceux qui se trouvent affligés par des égarements prématurés. Que tous ceux qui souffrent de battements de coeur, sentiments d'angoisses et affaiblissement de nerfs, la lisent aussi. Son instruction franche aide à donner annuellement la santé et la force à des milliers de personnes. Se vend à franc 1 (en timbresposte) chez le **Dr. L. Ernst,** homéopathe, **Vienne, Gisslastrasse 6.**
Est envoyée sous enveloppe fermée.
14857-44

Gérances d'immeubles
CHARLES TISSOT-HUMBERT

12, Rue du Premier-Mars, 12

A louer de suite ou pour les 23 avril prochain :

Ronde 19. Un sous-sol de 1 chambre, cuisine et dépendances.
— Un 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances,
Four 10. Plusieurs logements de 3 chambres, cuisine et dépendances.
Hôtel-de-Ville 56. Plusieurs logements de différentes grandeurs.
Demoiselle 115. De très beaux appartements de 2 pièces, avec corridor, cuisine et dépendances. Maison d'ordre et bien agréable. 2959-5

A LOUER

de jolis LOGEMENTS de 2 et 3 pièces pour le 23 Avril 1895 :

Progrès 1, un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances.
Progrès 3, deux logements de 2 pièces avec dépendances.
Temple-Allemand 103, un 3me étage de 2 pièces, avec dépendances.
Temple-Allemand 103, un 1er étage de 3 pièces avec dépendances.
Nord 153, un rez-de-chaussée de 3 pièces avec dépendances.
S'adresser rue de la Serre 102, au bureau de la Scierie, ou rue du Progrès 3, chez M. P.-A. Ducommun, au rez-de-chaussée, à gauche. 323-7

RESTAURANT STUCKY

près de la Gare. 12219-48*

— TOUS LES JOURS —
CHOUCROUTE
avec viande de porc assortie et
SAUCISSES DE FRANCFORT

Tous les jours,
Soupe aux pois
On sert pour emporter.

Café. On demande à louer un café-brasserie ou tout autre genre de commerce. Reprise au comptant.
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 2909-2

JULES ULLMANN. Chemisier, Rue du Grenier 6 - Place des Victoires FIN DE SAISON **10** pour cent de **Rabais** sur tous les **Articles d'Hiver.**